Nº 6118. — XXme Année. 5 c. Le Numéro 5 c. Vendredi 2 Novembre 1900.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois. . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché nº 1.
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue JeanRichard 13, au Locle.

Du 1er Octobre 1900 — Départs pr GARE CHAUX-DE-FONDS

Départs pour	m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	5 52	6 40	7 48	8 50	10 02	11 48	12 20	1 35	2 35	3 40	4 40	5 40	7 05	8 06	10 07	11 25
Morteau	..	...	7 48	..	10 02	...	...	...	2 35	...	...	5 40	...	8 06	...	...
Besançon	..	...	7 48	..	10 02	...	...	...	..	...	...	5 40	...	...	...	...
Locle-Brenets	..	...	8 25	..	10 30	12 15	d1 19	2 12	..	4 15	d5 40	6 27	...	8 35	10 35	...
Les Ponts	..	7 50	...	..	10 30	...	2 32	d) Dimanche	..	...	...	...	7 06	...	10 05	...
Neuchâtel	..	6 44	8 46	..	10 04	12 48	2 33		..	4 09	6 24	8 16	...	...	...	...
Genève	.	6 44	8 46	..	10 01	12 48	2 33		..	...	6 24	8 16	...	...	...	...
Bienne	..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	3 —		..	4 12	6 55	8 30	...	...	10 10	...
Berne	..	6 05	9 —	..	10 05	1 —	3 —		..	4 12	6 55	8 30	...	...	...	...
Bâle	.	6 05	9 —	..	10 05	1 —	...		..	4 12	...	...	...	...	...	...
Saignelég.		8 05	...	..	...	1 40	...		..	6 22	...	...	...	...	10 15	...

Arrivées de — Du 1er Octobre 1900

Arrivées de	m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	5 45	6 39	7 48	8 42	9 58	11 25	12 45	1 35	2 28	3 25	4 02	6 17	6 52	8 06	9 40	12 12
Morteau	..	...	...	...	9 58	...	...	...	2 28	..	...	6 17	...	8 06	...	12 12
Besançon	..	...	...	...	9 58	...	...	...	2 28	..	...	...	...	8 06	...	12 12
Locle-Brenets	..	...	...	7 50	9 20	...	12-	d1 00	1 58	..	3 35	5 15	d6 20	7 20	...	10 15
Les Ponts	..	7 30	...	...	10 —	...	...	d) Dimanche	1 30	..	5 20	9 50		...		...
Neuchâtel	..	7 43	9 51	...	12 08	...	...		1 28	..	3 34	5 35		7 56		9 57
Genève	..	...	9 51	...	12 08	...	...		...	..	3 34	5 35		...		9 57
Bienne	..	7 45	8 43	...	11 45	12 37	...		3 38	..	5 32	6 55		9 55		11 22
Berne	..	...	8 43	...	11 45	12 37	...		3 38	..	5 32	6 55		9 55		11 22
Bâle	..	...	...	...	11 45	...	...		3 38	..	...	6 55		9 55		...
Saignelég.	..	7 35	...	...	...	12 10	...		...	..	...	5 36		9 56		...

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché nº 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

Tirage: 8000 exemplaires

— VENDREDI 2 NOVEMBRE 1900 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 ½ h.
Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et demie au local.
Estudiantina. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition à 8 ¾ h. au Cercle.
Echo de la montagne. — Répétition à 8 ½ h.
Männerchor Kreuzfidel. — Répétition vendredi soir, à 8 heures et demie, au local.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abeille. — Exercices à 8 ½ du soir.
Intimité. — Exercices à 8 ¼ h. du soir.
Le Laurier. — Répétition partielle à 8 heures précises au local. Amendable.

Réunions diverses

I. O. G. T. Répétition de la Section de chant vendredi à 8 ½ heures du soir.
Société fédérale des sous-officiers (groupe d'escrime). — Leçon à 8 h. et demie au local (Parc 76).
L'Alouette. — Répétition à 8 ½ h. au local.
L'ami montagnard. — Assem. à 8 ¼ h. au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée à 8 ¼ h., au local.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 ½ h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 ½ h.
Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 ¼ h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).
Stenographen-Verein Stolze-Schrey. — Fortbildungskurs Abends 8 ½ Uhr (Ecole de Commerce).
Section littéraire de l'Amitié. — Répétition à 8 ¾ h. du soir, au local (Chapelle 5).
Société théâtrale l'Œillet. — Répétition à 8 heures du soir, au local.
La Primvère. — Réunion à 8 heures et demie à la Cure.
Société suisse des Commerçants. — Vendredi : 9 h. à 10 h., Sténographe française. 9 h. à 10 h., Sténographie allemande. 8 h. à 9 h., Français.

Clubs

Club neuchâtelois. — Assemblée vendredi à 8 heures au local.
Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.
Cazin-Club. — Réunion à 8 ½ h. s.
Club Excelsior. — Réunion à 8 ½ h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
English conversing Club. — Meeting at 8 ½.
Foot-Bal-Club Tourelles. — Assemblée générale, tous les vendredis soirs, à 8 heures et demie précises, au local (rue Daniel JeanRichard 33).
Club du Potèt. — Réunion quotidienne à 9 ½ h.
Le Trio rigolo. — Travail en section (1er groupe).

Concerts

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.

LA BRUTALITÉ

On vient d'apprendre, non sans stupeur, que les soldats allemands en Chine exécutaient à la lettre les prescriptions que leur empereur leur avait faites dans un moment de colère ou d'égarement. Guillaume II avait dit à ses troupes, avant leur embarquement : « Il faut que, pendant plusieurs siècles, les Chinois gardent la terreur du soldat allemand. Pas de prisonniers ! Pas de quartier ! »

Voici qu'un pauvre troupier du Brandebourg ou de la Poméranie envoie de là-bas à sa vieille mère un sinistre écho de la parole impériale : « Les Chinois se souviendront longtemps des Allemands. Nous brûlons tout, nous saccageons tout sur notre passage. Si nous prenons des prisonniers, c'est pour leur administrer des coups de rotin ou bien pour les faire travailler jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus, avant de les fusiller. »

Guillaume II, le lendemain de ce discours, avait repris son sang-froid. Il avait effacé les paroles brutales ; on avait même essayé de les démentir en son nom. N'importe ! le troupier avait retenu cela. Il agit suivant le précepte du maître ; de plus, il est content. C'est pour lui un plaisir de torturer des Chinois, de les faire beaucoup souffrir avant de les tuer. Comme c'est amusant, la guerre là-bas ! On ne se bat presque pas, mais on égorge ; c'est une boucherie délicieuse.

L'éloquence mystique de l'empereur allemand s'exerce sur bien d'autres sujets. Il prêche dans les chapelles ; il fait des sermons sur la responsabilité des princes devant Dieu, sur la charité chrétienne, sur l'humanité. Mais ce bon grain de la parole impériale et évangélique ne lève pas. La semence qui tombe sur le terrain fertile, c'est celle de cruauté. Quand même le prince essaie de la retirer, il ne le peut plus : son verbe de tuerie a été fécond malgré lui.

A une autre extrémité du monde, des témoins oculaires nous ont raconté comment les soldats, et même les officiers anglais traitaient les prisonniers et les blessés boers. Les prisonniers, ils les volaient et ils les mutilaient. Les blessés, ils les dépouillaient, et, le plus souvent, ils les achevaient. Ceux qui survivent, on les empile, malades et mourants, privés de secours et d'aliments, sur des transports sordides, pour les parquer à Sainte-Hélène ou à Ceylan. Ces faits ont été révélés, dès le début de la guerre, au Natal. Ils ont été confirmés par tous ceux qui, par miracle, ont échappé.

Du moins, ce qu'on ne peut nier, ce sont les proclamations de lord Roberts ordonnant les incendies, les confiscations et les fusillades, assimilant au crime de haute trahison le fait de n'avoir pas désespéré de la patrie ni de la liberté. Les journaux anglais sont remplis de la déportation en masse de femmes, d'enfants, de vieillards coupables d'appartenir à la famille des combattants boers, ou d'étrangers coupables d'avoir continué à exercer leur industrie en des villes d'où, pendant la guerre, les Anglais étaient exclus comme ennemis.

On répond : « Les Chinois sont encore cent fois plus cruels que les Allemands. Tandis que les Européens ont avancé à la perfection suprême l'art de la guerre, ils ont porté à l'idéal le raffinement dans l'art des supplices. Ils sont indignes de toute pitié, et jamais on ne les égalera en férocité. »

A leur tour, les Anglais protestent et disent : « Les Boers sont des demi-barbares ; ils ne veulent à aucun prix goûter le charme de la domination britannique, la plus agréable qu'on puisse imaginer. Il faut les y contraindre par la force. »

Sans discuter si l'argument des Allemands est un peu plus spécieux que celui des Anglais, nous devons crier aux uns et aux autres : « Vous êtes des bourreaux et non des soldats ! » Nous devons hurler, comme Jean-Jacques tandis qu'on le fouettait d'une main trop lourde : « *Carnifex ! Carnifex !* »

Il y a en France une loi admirable qui protège les bêtes contre la brutalité des gens. C'est la loi Grammont. Cette loi est faite moins dans l'intérêt des animaux que dans celui des hommes. La cruauté ne distingue pas : aimer le sang et la souffrance des êtres inférieurs, c'est être, au moins, indifférent à la douleur humaine ; c'est redevenir sauvage ; c'est retomber au rang des Chinois.

Je ne croirai au relèvement du peuple espagnol que le jour où il aura pris en horreur le spectacle sanglant des arènes tauromachiques.

On peut ajouter que, sans l'humanité, il n'y a pas de vraie bravoure. Rien ne prouve qu'un exécuteur des hautes œuvres doive faire un bon soldat. A Santiago de Cuba, les amateurs de chevaux étripés ont montré peu de vaillance. L'ardeur des massacreurs allemands de Chine ne nous renseigne pas sur leur contenance en face de troupes aguerries. Enfin, il ne faut pas beaucoup de cavaliers burghers pour mettre en déroute des régiments entiers de détrousseurs de blessés ou de transporteurs de femmes et d'enfants.

Ce qu'il faut retenir de ces tristes récits qui nous viennent de l'Extrême-Orient et l'Extrême-Sud, c'est combien est mince et fragile la couche de civilisation dont l'homme moderne est badigeonné.

Il a fallu des siècles de christianisme, de chevalerie, de philosophie, pour nous vêtir d'une surface décente d'humanité. A la première occasion, la frêle enveloppe s'écaille ; elle tombe ; la brute primitive apparaît.

Tout homme a dans son cœur un *tigre* qui sommeille.

Ce vers proverbial désigne un autre animal qui, lui non plus, n'est pas long à s'éveiller, en admettant même qu'il dorme quelquefois !

Mais faudrait-il encore que les gouvernants prissent bien garde de ne pas entretenir et nourrir dans les foules les instincts sauvages qui, si aisément, se déchaînent.

Il n'y a pas longtemps que M. Chamberlain est devenu le type de l'Anglais contemporain. Déjà, le peuple britannique, jadis le plus avancé de tous, étonne les peuples civilisés par la grossièreté de ses appétits et de ses manifestations, par son enfoncement extraordinaire dans la brutale matière. Son idéal était celui des philosophes ; il est devenu celui des gladiateurs.

Une seule parole imprudemment tombée des lèvres de Guillaume II a fait rétrograder de plusieurs siècles l'homme germanique. Il a ressuscité des légions de reîtres et transformé des soldats disciplinés en égorgeurs aussi dépourvus de valeur morale que ceux qu'ils tuent.

Au moment où l'Europe s'élance à la conquête des nations barbares, il serait déplorable qu'elle retombât elle-même dans la barbarie.

Nous assisterions alors au phénomène inverse de celui qui nous fut montré par les Grecs, vaincus par les Romains. Alors, c'était l'élégante Hellade qui convertissait à l'humanité ses farouches conquérants. A présent, nous changeons de mœurs avec les sauvages !

(Le Matin.) HENRI DES HOUX.

Nouvelles étrangères

France. — *Lens*, 31 octobre. — La nuit de mardi à mercredi a été très agitée dans les mines de Liévin. De nombreuses patrouilles de grévistes ont été dispersées par la gendarmerie et les troupes.

Espagne. — *Madrid*, 31 octobre. — Des personnalités carlistes déclarent que don Carlos est complètement étranger au mouvement de la Catalogne. Elles blâment les inconscients qui ont opéré ce mouvement pour n'aboutir à rien. Elles ont ajouté que les carlistes ont une organisation militaire, mais qu'ils ne feront rien sans l'ordre de don Carlos.

Barcelone, 31 octobre. — La bande carliste de Berga est composée de 300 hommes ; elle est poursuivie par deux bataillons de chasseurs. Un escadron de cavalerie, qui se trouve à Alcala de Yenarès, près de Madrid, a reçu l'ordre de partir pour la Catalogne.

Madrid, 31 octobre. — On confirme officiellement que la bande carliste de Berga se compose de 800 hommes. Les troupes la poursuivent activement. La ville de Berga est sans communications avec Barcelone.

Madrid, 31 octobre. — Le *Libéral* annonce que si l'on a reçu, dans la journée de mercredi, de mauvaises nouvelles de Catalogne, le conseil des ministres qui se réunira dans la soirée décidera la suspension des garanties constitutionnelles dans toute l'Espagne.

Etats des Balkans. — *Vienne*, 31 octobre. — On annonce, sous toutes réserves, que le prince Ferdinand de Bulgarie a été l'objet, à Warna, d'un attentat qui aurait avorté.

Angleterre. — *Londres*, 31 octobre. — Le nombre des victimes dans la journée de lundi est de 3 morts et 1880 blessés, dont 29 sont encore à l'hôpital.

Maroc. — *Londres*, 31 octobre. — Les *Daily News* publient une dépêche de Tanger disant qu'un soulèvement a éclaté au Maroc contre les gouverneurs provinciaux.

Etats-Unis. — *New-York*, 31 octobre. — On a retiré quatre nouveaux cadavres des ruines de la droguerie. Le nombre des manquants est encore de 14.

Les affaires de Chine

Shanghaï, 31 octobre. — Le *North China Daily News* annonce de Nankin que la foudre a mis le feu à un magasin de poudre qui a fait explosion. Il y a eu un grand nombre de tués et de blessés et beaucoup de maisons ont été détruites.

Londres, 31 octobre. — Les journaux du soir publient une dépêche de Pékin, datée du 29 octobre, disant que des désordres fréquents se produisent entre Allemands et Chinois à Pékin, à cause de la sévérité des punitions infligées aux seconds par les Allemands. Le 28, une sentinelle allemande fit feu sur une bande de voleurs et en blessa un qui se réfugia dans la maison d'un nommé Ouang. Les Allemands enfoncèrent la porte de cette maison, s'emparèrent de Ouang, le traînèrent par sa natte de cheveux jusqu'au quartier général où il fut frappé et même blessé avant que l'erreur personnelle eut été reconnue. L'affaire a été portée devant Li-Hung-Chang et le prince Cheng.

Max Muller

La santé du célèbre orientaliste et philologue donnait depuis quelque temps déjà les plus sérieuses inquiétudes. Il a succombé dans cette studieuse et poétique retraite d'Oxford, où il poursuivait depuis un demi-siècle ses beaux travaux et son enseignement autorisé. C'est une figure de l'âge héroïque des études orientalistes et linguistiques qui disparaît.

Il était né en 1823 à Dessau. Fils de l'aimable poète lyrique Wilhelm Muller, dont les *lieder* ont acquis l'immortalité par la musique de Schubert, son ami, Max Muller fut « sanscritiste », dès sa jeunesse, à l'Université de Leipzig. A vingt et un ans, avant d'avoir achevé ses études, il publiait déjà son premier livre, une traduction de l'*Hitopadeça*. Il travailla ensuite à Berlin avec Bopp et à Paris avec Burnouf. En 1846 il se rendit en Angleterre, où la Compagnie des Indes orientales lui confia l'édition du Rig-Véda, tâche énorme qui ne fut terminée qu'en 1874.

Depuis 1850, il vivait à Oxford. L'université lui avait demandé d'abord une série de conférences sur l'histoire de la littérature et la grammaire comparée ; en 1851, il fut attaché au Christ-Church college ; trois ans plus tard, il était nommé professeur titulaire et l'un des curateurs de la bibliothèque bodléienne. En 1868, l'université instituait un enseignement de philologie comparée, une sorte de séminaire à la tête duquel Max Muller fut mis. Il occupa sa chaire jusqu'en 1875. Mais, quand il renonça au professorat, il resta cependant à Oxford, qui était devenu pour lui le centre de sa vie et, grâce à lui, le centre philologique de l'Angleterre.

Les travaux de Max Muller, même dans les parties que des recherches plus nouvelles ont dépassées, restent des plus intéressants par l'esprit généralisateur et philosophique dont ils témoignent et par une belle lucidité d'exposition. Son œuvre considérable a touché à tous les grands sujets de la science du langage et des études plus particulièrement indianistes. La plupart de ses ouvrages sont écrits en anglais. Outre sa grande édition critique du Rig-Véda, il faut citer au moins son *Histoire de l'ancienne littérature sanscrite*, sa *Grammaire de la langue sanscrite*, la *Philologie comparative des langues indo-européennes*, qui est, si l'on peut dire, une des bornes militaires de la science du langage et que l'Institut de France a couronné.

Son *Essai de mythologie comparée*, autre ouvrage devenu classique, ses *Lectures sur les origines des religions*, surtout des religions de l'Inde, conférences faites d'abord à la Maison du chapitre de l'abbaye de Westminster, eurent ce succès unique d'être traduits non seulement dans la plupart des langues européennes, mais dans les divers dialectes modernes de l'Inde. Nous ne pouvons rappeler autrement qu'en général de nombreux recueils d'Essais sur les sujets les plus variés de la philosophie et de l'histoire littéraire, dans lesquels les résultats d'une science profonde sont présentés sous la forme la plus distinguée.

Allemand de naissance, élève des deux grandes écoles orientalistes et linguistiques de son pays natal et de France, vivant et travaillant en Angleterre, Max Muller avait réalisé l'idéal de la génération pensante : c'était un savant et un écrivain européen.

BANQUE FEDERALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 1er Nov. 1900.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur:

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100 35
	Court et petits effets longs	3	100 35
	2 mois } acc. françaises	3	100 35
	3 mois } min. fr. 3000	3	100 35
Londres	Chèque min. L. 100		25 19
	Court et petits effets longs	4	25 17½
	2 mois } acc. anglaises	4	25.18
	3 mois } min. L. 100	4	25 19½
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123 12½
	Court et petits effets longs	5	123 12½
	2 mois } acc. allemandes	5	123 2½
	3 mois } min. M. 3000	5	123 37½
Italie ...	Chèque Gênes, Milan, Turin		94 95
	Court et petits effets longs	5	94 95
	2 mois, 4 chiffres	5	94 95
	3 mois, 4 chiffres	5	94 95
Belgique	Chèque Bruxelles	4	100 1½
	2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	4	100 17½
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4½	100 1[illegible]
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court	3½	208 55
	2 à 3 mois. trait. acc., Fl. 3000	3½	208 55
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	208 55
Vienne..	Chèque et court	4½	104 50
	Petits effets longs	4½	104 50
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4½	104 50
New-York	chèque	—	5.19
Suisse ..	Jusqu'à 4 mois	5	

Billets de banque français	100 36
» » allemands	123 12½
» » russes	2 [illegible]
» » autrichiens	104 50
» » anglais	25 18
» » italiens	94 [illegible]0
Napoléons d'or	100 [illegible]2½
Souverains anglais	25 15
Pièces de 20 mark	24 62½

ENCHÈRES
aux Geneveys-sur-Coffrane

L'Office des faillites du Val-de Ruz vendra, par enchères publiques, aux **Geneveys-sur Coffrane,** le **lundi 5 novembre 1900,** dès 9 h. ¼ du matin, **le mobilier et les fournitures d'horlogerie** dépendant des masses Guinand et Jeanneret, spécialement un assortiment de meubles chêne sculpté et noyer de luxe, des pendules et régulateurs, glaces, layettes, fourneau à pétrole, lits, chaises, tables, etc. (H-5244-N) 14007-2

TERMINAGES

Un **remonteur** sérieux et capable entreprendrait 6 cartons par semaine de demontages et remontages ou des terminages en petites pièces cylindre 11 à 12 lig., boîtes argent ou or, genre bon courant ou soigné. 14337-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Bien à louer

Pour la St-Georges (23 avril 1901), un bien situé au bord de la route cantonale, à trois quart d'heure de La Chaux-de-Fonds, est à remettre. Un fermier consciencieux, l'immeuble étant en très bon état et le terrain excellent, y trouverait gain rénumérateur. 14397-3
S'adresser pour plus amples détails, à la propriétaire Mme veuve **HŒFEL, Restaurant des Brenetés,** près **La Chaux-de-Fonds.**
A la même adresse, sont à vendre, environ 60 à 70 mètres cubes de

Bois de charpente

premier choix, faciles à transporter, plus quelques bonnes toises de

Bois de foyard et sapin

Nouvel Hôtel
DE LA
Banque Fédérale (s. a.)
à La Chaux-de-Fonds

A louer, dès maintenant ou époque à convenir, deux **magasins** plus trois **logements** composés de 7 pièces, cuisine avec eau et gaz; chambre de bain avec installation complète; cabinet moderne; chauffage central à eau chaude dans toutes les pièces, corridors et escaliers; éclairage à volonté au gaz ou à l'électricité; balcons: 14311-4

un **1er étage, 2,100 fr.**
un **2me étage, 2,300 fr.**
un **3me étage, 2,000 fr.**
} net par an, chauffage, lumière et eau en sus.

55 Francs *la pièce de 218 litres*
VIN ROUGE EXCELLENT
Garanti naturel, pur jus de raisins frais.
Fût neuf restant la propriété de l'acheteur, rendu à sa gare, droits fédéraux compris.
PAIEMENT A VOTRE GRÉ
Tout envoi qui ne plaît pas est repris à mes frais.
Écrire à Mme BERTHE PONGE, propriétaire à NIMES (France).
ZagB-410 14076-7*

LES
Huiles de Foie de Morue fraîches
sont arrivées.
Droguerie E. PERROCHET fils
rue du Premier-Mars 4. 14077-10

C'est toujours à la
LAITERIE des SIX-POMPES
12 a, Rue de la Balance 12 a.
que vous trouverez le meilleur
Beurre de Crème et Centrifuge
à 75 cent. les 250 grammes
13573-149 Se recommande, F. SCHMIDIGER-FLUCKIGER.

Etude Ch.-E. Gallandre, not.
RUE DE LA SERRE 18
A LOUER
pour le 23 avril 1901
Un **rez-de-chaussée** de 2 chambres, cuisine et dépendances.
Un **1er étage** de 3 chambres, cuisine et dépendances,
Un **1er étage** de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances avec balcon, part à un grand jardin et lessiverie dans la maison. 14417-5

ATTENTION!

A vendre de suite un joli petit **hôtel** dtt **Herberge,** dans une rue bien fréquentée, ayant une bonne clientèle et située à proximité de la poste et de la gare ; le dit hôtel est à vendre pour circonstances de famille. Un preneur actif et intelligent peut réaliser de beaux bénéfices. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. Henri Walter, représentant, rue de la Plaine 61, **YVERDON.** 14250-3

ARTICLES
d'Hiver
IMMENSE CHOIX en
Châles et Echarpes
Pèlerines et Figaros
Maillots et Caleçons
JUPONS et CAMISOLES
Bérêts et Capes
Gilets de chasse (spencers)
BOAS EN PLUMES
Pelisses et Manchons
Gants et Bas de laine
LAINES A TRICOTER
ARTICLES POUR BÉBÉS
AU 2128-98
BAZAR NEUCHATELOIS
MODES et CORSETS
Escompte 3 %.

VITRAUPHANIE. Librairie Courvoisier

AVIS
aux
PARENTS ET TUTEURS

Les personnes qui désireraient placer des jeunes gens comme **apprentis faiseurs de ressorts** sont priées de s'adresser auprès du président du syndicat, M. **Emile Perret,** rue du Nord n° 62, qui donnera tous les renseignements nécessaires.
14058-3 **Le Comité.**

NOUVELLES
Machines à coudre
SINGER
CLASSES Nos 31-15 et 44 K 1
BREVET ✚ SUISSE
N° 2675

Ces machines, spécialement désignées pour **Tailleurs, Tailleuses, Confectionneurs,** *etc., sont munies du*
Levier tendeur articulé
et possèdent les
plus récents perfectionnements
Elles peuvent être ajustées sur le nouveau
Bâti normal monté sur billes
(DERNIÈRE CRÉATION)
Machines confiées à l'essai
Paiements par termes.
Escompte au comptant.
GARANTIE SUR FACTURE
Compagnie manufacturière
SINGER
SEULES MAISONS A
Neuchâtel 2, Place du Marché, 2.
Chaux-de-Fonds
37, rue Léopold-Robert, 37.

Exposition universelle
PARIS 1900
GRAND PRIX
La plus haute récompense
14388-2

APPARTEMENT

Pour cause imprévue, à louer pour **St-Martin prochaine** un beau logement de trois pièces et dépendances dans une maison d'ordre.
S'adresser à M. **A. Theile,** architecte, rue du Doubs 93. 14320-4

Conférence publique
sur la
Représentation Proportionnelle
au Conseil National
Vendredi 2 Novembre 1900
à 8¼ heures du soir au
Restaurant des Armes-Réunies
par 14365-2
M. Jules Calame-Colin
député au Conseil National
et
M. Edouard DROZ
Conseiller d'état
Tous les citoyens y sont cordialement invités.
LE COMITÉ.

GRANDE
BRASSERIE DU GAZ
23, RUE du COLLÈGE 23.
TOUS LES JOURS
CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie.
SAUCISSES de FRANCFORT avec Meerrettig
Harengs marinés. Ochsenmaulsalat.
ESCARGOTS
Se recommande, 13278-60
Le tenancier, **David Ritter fils.**

Nouveau!
Dès ce jour arrivage journalier de 14349-11
GANGFISCHE
(Bondelles fumées du lac de Constance).
Comestibles A. Steiger
4, RUE DE LA BALANCE 4.

A LOUER
pour St-Georges 1901, un petit **logement** composé de 2 pièces, cuisine et dépendances, située au centre de la localité. — S'adresser au notaire **A. Bersot,** rue Léopold Robert 4. 14201-1

Local pour Sociétés

Une belle **salle** est à disposition des Sociétés, Comités, assemblées et répétitions, située au centre. **Piano** à disposition. 14343-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Magasins à louer

Pour St-Martin prochaine, à louer **rue Numa Droz 96,** un magasin avec logement; **rue D. JeanRichard 27,** un magasin avec logement. — S'adresser rue D. JeanRichard 27, au 1er étage. 645-61

---

19 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

AU VERT

PAR

Roger DOMBRE

Madeleine eut un geste de révolte.

— Bah! répliqua-t-elle, Dieu, il nous a bien abandonnés depuis quelque temps. Je ne sais ce que nous lui avons fait, mais nous étions de bons enfants sages et fidèles, pieux et laborieux, et il nous a frappés d'abord dans notre père, puis dans notre fortune, et à présent dans notre orgueil, dans notre honneur. C'est trop à la fin!

Elle avait une lueur mauvaise dans les yeux, une lueur de rébellion, et un sourire sceptique.

— Oh! rétorqua Marcel douloureusement frappé, ma sœur, vous blasphémez, je crois.

Ce n'était pas de l'indignation seulement qu'il ressentait, mais de la pitié surtout, car il devinait que Madeleine, ce pauvre être brisé par l'injustice, parlait sous l'empire d'une surexcitation nerveuse impossible à maîtriser.

— Dieu vous pardonnera ce murmure, reprit-il, évitant cette fois de la tutoyer, car c'était moins le frère que le représentant du Christ qui l'exortait ainsi; mais il ne faut jamais vous révolter, ni, comme vous venez de le faire, prononcer des paroles presque blasphématoires.

— Mais je dis ce qui est, je constate un fait, ce n'est pas blasphémer, cela.

Et, lasse, elle ajouta:

— Je suis désolée d'être pour vous une cause de souci et de... honte, Marcel, mais vous savez que j'agis pour le bien d'un autre.

Comme transfiguré par la foi, le prêtre l'embrassa:

— Chère, le bon Dieu nous tirera de là, dit-il avec ardeur, j'en ai la conviction. Je ne puis rien pour toi, j'ai les lèvres scellées, mais je sens que le Ciel est pour nous et que justice se fera à l'heure qu'il désignera.

Mais il ne réussit pas à faire partager sa ferme confiance par sa sœur qui le laissa partir tristement et reprit, toujours pensive, sa pose de fatigue sur le pied de sa maigre couchette.

Pendant ce temps, le prêtre, prosterné à l'église, suppliait Dieu de faire éclater la lumière que lui ne pouvait découvrir, et pour cause.

II

Amenée devant le magistrat qui l'avait déjà interrogée sans obtenir d'elle que des réponses brèves et ambigües, Madeleine Briant témoignait d'une extrême lassitude morale et d'une singulière indifférence pour ce que les plus indulgents appelaient: son coup de tête.

On eût dit que toute sensibilité était tuée en elle depuis la fatale soirée; elle ne sourcillait même pas pendant les atroces épreuves des interrogatoires.

Lorsque le magistrat lui retraçait le tableau de l'attentat tel qu'il avait dû avoir lieu, elle se contentait de répondre avec ennui: « Mon Dieu! c'est cela, ce doit être cela, c'est fort simple à deviner. »

— Et, ajoutait son terrible interlocuteur, au moment de tuer, de chercher à tuer plutôt, votre main n'a pas tremblé, vous n'avez pas senti votre âme se soulever pour réprouver ce crime?

— Non, je pense que souvent les plus forts agissent dans un accès voisin du somnambulisme.

— Vous allez peut-être alléguer l'hypnotisme si fort à la mode et si commode en certaines circonstances?

— Oh! pas du tout, je n'y ai même pas songé.

— Vous ne vous êtes pas dit, vous, une fille intelligente, qui paraissiez avoir autrefois des sentiments élevés, que rendre le mal pour le mal de cette façon, par une vengeance mesquine et méchante, n'était pas digne de vous?

— On voit bien, monsieur, répondit-elle, que vous ne savez pas ce que c'est que de recevoir journellement des coups d'épingle, de devenir un objet de dédain pour tous, quand, après tout, on les vaut. Si j'ai eu des sentiments élevés autrefois, je ne sais ce qu'ils sont aujourd'hui, mais un caractère aigri peut se porter, dans un mouvement de colère, aux pires extrémités.

— Vous n'avez pas pensé que votre honte rejaillirait sur votre nom, sur vos frères?

A ces mots, la pauvre enfant frissonna toute.

Soudain, la porte s'ouvrit avec fracas et un jeune homme parut, l'œil étincelant, les habits en désordre, au mépris de toute étiquette et de toutes les règles qui veulent que, pendant l'interrogatoire de l'accusé, nul étranger, nul témoin même, n'entre sans être appelé par le magistrat.

M. Formèhec, indigné, se souleva sur son fauteuil.

— Qui donc vous a permis, monsieur?... commença-t-il avec hauteur.

Un agent, navré, qui suivait l'irrupteur, expliqua alors que, sur le refus qui lui avait été fait de pénétrer tout de suite chez le magistrat, ce jeune homme avait repoussé ceux qui lui barraient le passage et forcé la consigne.

En même temps, un double cri jaillissait des lèvres de Madeleine et de celles de l'inconnu:

— Gaston!

— Ma sœur!

Puis, sans attendre qu'on l'interrogeât, le second dit, très rapidement:

— Je me nomme Gaston Briant, j'ai vingt-six ans; je suis ingénieur des mines et j'ai quitté mon poste, dans les Asturies où je venais à peine d'arriver, en apprenant que ma sœur est arrêtée sous inculpation de tentative de meurtre. Je vous demande pardon d'une entrée aussi... incongrue, monsieur le magistrat, mais quand il s'agit de sauver les siens, on ne peut avoir trop de hâte.

— Ah! vous apportez la preuve de son innocence? dit Formèhec en désignant la prévenue.

— Oui, monsieur.

— Et quelle est-elle, je vous prie, cette preuve? fit le magistrat dans un sourire ironique, en caressant son menton imberbe.

— Dame! la plus convaincante de toutes: c'est que ma sœur est accusée d'un crime qu'elle n'a point commis, puisque c'est moi qui ai tiré sur Mme Saint-Andriac et qui l'ai blessée, le dimanche soir en question

— Oh! Gaston! pourquoi parler? ne put s'empêcher de s'écrier Madeleine, pâle d'émotion et qui tenait son frère embrassé, essayant vainement de le faire taire.

Comme ils pouvaient être complices et qu'on ne devait pas les laisser ensemble, le magistrat commanda qu'on ramenât Mlle Briant à sa cellule, tandis qu'il interrogerait son frère.

Dès qu'il se vit seul avec celui-ci, il reprit:

— Coment donc, vous trouvant dans les Asturies ce dimanche-là, ponviez-vous être en même temps au château des Saisons?

— Par une raison bien simple: je ne suis parti qu'après avoir... *fait le coup;* tout le monde vous dira que, dans la journée de ce même dimanche, je suis venu visiter ma sœur et lui faire mes adieux puisque j'allais partir. Je courus ensuite embrasser mon frère, l'abbé Briant, à Lillebonne; de là, et au lieu de prendre tout de suite le train pour Paris, je n'ai pu résister au désir de revenir, incognito cette fois, à Bolbec. puis aux Saisons.

— Vous avez revu votre sœur?

— Je ne l'ai pas revue, je ne le voulais pas.

— Que faisiez-vous là, alors?

— Je rôdais dans le parc qui, vous ne l'ignorez pas, monsieur le magistrat, est pour nous plein de souvenirs.

— Je sais, poursuivez. Et c'est pendant cette promenade sentimentale que...

— Que, passant près de la vérandah, j'entendis ma cousine, Mme Saint-Andriac, que je déteste de tout mon cœur, adresser à ma sœur des paroles blessantes. Je suis violent, tout le monde vous le dira aussi: je n'ai pu supporter de voir traiter Madeleine de cette manière révoltante et devant tous les invités, je voulus contourner la maison, gagner le perron, puis le salon, et y apparaître pour répondre... à ma façon, vous le devinez, à cette femme insolente et injuste; mais, en passant devant le fumoir, je vis des armes... Des flammes rouges dansaient devant mes yeux, mon sang brûlait mes veines; je saisis un fusil chargé par malheur, je ressortis...

— Personne ne vous aperçut?

— Il paraît que non puisque personne ne m'a accusé.

— Et ensuite?

(A suivre)

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

N° 6113. — XXme Année. 5 c. Le Numéro Vendredi 2 Novembre 1900

2me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Mafeking, 29 octobre. — Les communications télégraphiques avec le sud ont été interrompues pendant toute la journée d'hier. Un train est arrivé avec cinq heures de retard ; un voyageur a déclaré qu'à cinq milles au nord de Vrybourg, les poteaux télégraphiques étaient renversés, les fils rompus, et que l'on avait commencé à détruire la ligne ; quelques rails avaient été enlevés. L'arrivée d'un train blindé aurait arrêté ce projet. Le train a continué sa marche après qu'on eut réparé la ligne. Un corps de Boers a été vu à peu de distance.

Prétoria, 20 octobre. — (Retardée dans la transmission). — Le général Paget est entré en négociations avec le général Botha ; il lui a envoyé un parlementaire que Botha a reçu avec politesse. Botha aurait admis que tout est perdu pour les Boers, mais il a ajouté qu'il était impossible de traiter de la capitulation tant que ses partisans désirent continuer la lutte. Les Boers se refusent à croire qu'on ne les déportera pas outre-mer s'ils capitulent.

Le président Steijn et M. Viljoën préconisent la résistance. M. Steijn a refusé la communication que lui apportait un messager et a pris une attitude intransigeante.

On dit que les Boers de Pietersburg possèdent 17 canons.

Londres, 31 octobre. — Lord Roberts télégraphie de Johannesburg, le 30 : « En raison des nombreuses attaques qui ont eu lieu sur la ligne de chemin de fer près de la route de Ventersburg, le général Hunter a chassé les Boers de cette ville. Il a rencontré une légère opposition. Il a eu qeulques blessés, dont un commandant d'artillerie atteint mortellement. »

Vienne, 31 octobre.— On mande de Trieste: Aujourd'hui est arrivé le vapeur *Syria* du Lloyd, ayant à bord 360 volontaires du Transvaal, dont 98 étrangers, Italiens et Français, et 100 Américains.

Le champagne du général Buller.

M. Jean Carrère, envoyé spécial du *Matin* au Transvaal, écrit de Prétoria à son journal :

Pauvre Buller ! Il semble cependant que le sort particulièrement contre lui s'acharne. Il n'est pas jusqu'à sa table où la Fortune, décidément hostile, ne s'amuse à se jouer de son destin. Le général, en effet, comme tous les Anglais, raffole du champagne et le fait venir de France. **Au commencement, on le lui expédiait** en des caisses où flamboyait l'étiquette « Veuve Clicquot ». Ces caisses voyageaient avec lenteur sur les trains de munitions et de fournitures, lesquels font de nombreuses haltes aux gares. Quand Tommy voyait cette étiquette alléchante, il chipait la caisse et en buvait le contenu. Ce bon Tommy ! il a bien un peu droit à ce « rabiot » clandestin... Mais cela ne faisait pas l'affaire du général qui eut alors une idée merveilleuse : il demanda qu'on écrivît sur les caisses : *Huile de ricin.*

La première arriva, la seconde, la troisième. A la fin, Tommy roublard, qui ne voyait plus l'étiquette de Clicquot se méfia du stratagème, de telle sorte que la quatrième caisse n'arriva pas.

Furieux, Buller télégraphia à l'adresse de l'officier chargé des expéditions :

« Pas reçu mon huile de ricin. Faites suivre immédiatement. Besoin urgent. »

Etonnement du brave officier. Il cherche partout, il interroge, il fouille :

— Vous n'avez pas vu l'huile de ricin du général Buller ?

Et dans toutes les gares du Natal, ce n'était plus qu'une question pendant trois jours :

— Avez-vous vu l'huile de ricin ?...

Le quatrième jour, une nouvelle dépêche furibonde :

« Trouvez absolument mon huile de ricin et envoyez pour dimanche. Ai du monde à luncher. »

— *By Jove !* pensa l'officier, il paraît que le général se purge avant le repas. Et ce qu'il y tient ! Allons ! nous la lui enverrons coûte que coûte.

Et, ayant réquisitionné les boutiques d'apothicaires, il fit préparer une caisse confortable où, solidement étagées dans de la paille, douze bouteilles d'huile de ricin voyagèrent à ses frais, jusqu'au quartier du général.

Justement, ce dernier était à table, bougonnant déjà sur l'absence de ses bouteilles, quand on vint tout à coup lui annoncer l'arrivée de l'huile. Bien que ce fût dimanche, on les avait apportées en toute hâte de la station.

— Enfin ! s'écrie Buller à cette nouvelle, voici mon champagne ! Messieurs, c'est du clicquot qui vient de France ; vous allez m'en dire des nouvelles !

Aussitôt la caisse est ouverte, et les domestiques placent les bouteilles sur la table, impassibles, mais stupéfaits. Je vous laisse à deviner l'ahurissement général, puis la formidable hilarité qui s'ensuivit, hilarité que le général partagea de fort bonne grâce. On se contenta, paraît-il, de vin du Cap.

Un drame à l'Hippodrome de Paris

S'il se trouvait mardi soir à l'Hippodrome de Paris quelques disciples du fameux Anglais qui, durant des années, suivit un dompteur, attendant « qu'il fût mangé par le lion », ils auront dû croire que leur rêve allait se réaliser.

Georges Marck, le dompteur bien connu des Parisiens, a, en effet, bien failli, mardi soir, être dévoré par son lion Champion qu'il fait travailler à chaque représentation en compagnie de deux lionnes.

Un peu avant onze heures, après l'entr'acte, le « numéro » commençait par le travail des deux dompteuses qui assistent Marck. Puis le dompteur lui-même pénétrait dans la cage centrale où se trouvaient son grand lion et ses deux lionnes.

Détail à noter : l'une de ces dernières avait, dans la journée, mis bas un lionceau qu'on lui avait immédiatement enlevé.

C'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer la nervosité du lion Champion, le père.

Toujours est-il que le dompteur était à peine entré dans la cage que le fauve se précipitait sur lui et le mordait cruellement au bras, en même temps que de sa griffe puissante il lui labourait le visage. Le sang jaillit immédiatement à flots.

Malgré les cris de terreur de l'assistance, Marck ne perdit pas son sang-froid et parvint à tenir le fauve en respect en le frappant avec le fouet qu'il tenait à la main. En même temps, les aides ouvraient la porte de la cage et le dompteur réussissait à sortir, mais il chancela et tomba dans les bras des employés qui étaient accourus à son secours.

Il fut alors emmené à l'infirmerie, tandis qu'on suspendait la représentation, au milieu d'une agitation indescriptible : trois dames s'étaient évanouies.

Georges Marck a reçu les soins des docteurs Boncour et Le Goff, qui ont dû lui faire trois **points de suture au côté gauche du visage**, affreusement déchiré.

Heureusement, les blessures sont plus effrayantes que dangereuses, et, d'ici à quelques jours, le dompteur pourra... recommencer. Pourvu que le lion n'en fasse pas autant !

Détail curieux : lorsque Marck est sorti de la cage, la panique était telle que le personnel en a laissé la porte ouverte pendant au moins une minute. On frémit en pensant à la bousculade qui se serait produite si le fauve avait eu l'idée d'en profiter pour prendre la clef de la piste.

Chronique suisse

Abonnements généraux. — La conférence entre les représentants des compagnies de chemins de fer, qui s'est réunie l'autre jour à Lucerne, a fixé comme suit le nouveau tarif des abonnements généraux :

	Ire classe.	IIme classe.	IIIme classe.
15 jours	70	50	35
30 »	110	75	55
3 mois	270	190	135
6 »	420	295	210
12 »	670	470	335
12 »	900	630	450
(2 personnes.)			

On remarquera que l'augmentation porte surtout sur les abonnements de courte durée ; ainsi ceux de quinze jours, dont le prix est porté de 30 et 42 fr. à 35 et 50 fr., alors que les abonnements d'un an ne sont majorés que de 35 fr. en IIIe et 50 fr. en IIe classe. Les nouvelles lignes sur lesquelles les abonnés auront le droit de circuler sont celles de Fribourg-Morat, Berthoud-Thoune, Porrentruy-Bonfol, Pont-Brassus, ainsi que celles des bateaux à vapeur sur le lac Léman, les lacs de Neuchâtel et Morat, des Quatre-Cantons et de Constance (lac inférieur). Les chemins de fer des Grisons ont refusé de participer à la convention. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1er janvier prochain. Il va sans dire que tous les abonnements délivrés jusqu'à cette époque resteront valables sans surtaxe sur le réseau actuel ; il n'est même pas impossible que les lignes récemment incorporées se mettent d'accord pour autoriser les porteurs de ces abonnements à circuler sur leur réseau au même titre que les nouveaux abonnés.

Naturalisations.— On écrit de Berne à la *Revue :*

La *Nouvelle Gazette de Zurich* annonce que le Département fédéral de justice et police, dans le projet de revision de la loi sur les naturalisations qu'il a élaboré, accorde à la Confédération le droit d'établir certains cas où les cantons seraient mis dans l'obligation de naturaliser les étrangers domiciliés sur leur territoire. On se rappelle que le Département politique, qui avait été tout d'abord consulté sur la question, niait cette compétence au pouvoir fédéral. Le Conseil fédéral aura donc à se prononcer pour l'une ou l'autre de ces deux opinions.

Le Département fédéral de justice et police se base sur la disposition de l'art. 44 de la Constitution d'après laquelle « la législation fédérale déterminera les conditions auxquelles les étrangers peuvent être naturalisés ». Nous ne connaissons pas les considérations qu'il apporte à l'appui de son raisonnement, mais il paraît bien que l'article 44 ne vise que les conditions que doit remplir l'étranger pour pouvoir être naturalisé.

C'est ainsi que l'a compris la loi de 1874 sur la naturalisation et c'est ainsi qu'on l'a interprété jusqu'ici. Comment faire dériver de l'art. 44 une obligation des cantons à admettre au rang de citoyens telle ou telle catégorie d'étrangers ! Le département politique estimait — et avec raison, croyons-nous — qu'il fallait pour cela une modification de la Constitution. Mais comme plus de la moitié des cantons s'étaient déclarés adversaires d'une revision dans ce sens, on voit combien de chances elle aurait d'aboutir.

En somme, il n'est que fort peu de cantons qui se plaignent du développement inquiétant de l'élément étranger, en particulier Genève, Bâle, Zurich et le Tessin. Que ces quatre cantons portent eux-mêmes courageusement la main à d'étroites dispositions de leur législation, qu'ils naturalisent d'office certaines catégories d'étrangers, qu'ils ouvrent la porte plus grande aux autres et la question sera résolue sans qu'on ait besoin de mettre en branle tout l'appareil législatif fédéral.

Nouvelles des Cantons

LUCERNE. — *Sentence de mort.* — Les tribunaux lucernois seront appelés prochainement à prononcer de nouveau une sentence de mort. Ils auront à juger le jeune Giovanni Riva, qui, au commencement de juillet dernier, a assassiné pour la voler, la femme Brusci, à Littau, et qui a été surpris en flagrant délit.

Riva a déjà été condamné par contumace par les tribunaux fribourgeois pour un meurtre commis à Arconciel. Bien que cinq témoins aient affirmé que Riva est l'auteur de l'assassinat d'Arconciel, il nie obstinément. D'ailleurs, dans l'affaire de Littau, il n'avoue que les faits qu'il ne peut matériellement pas nier. Le gouvernement fribourgeois, renonçant à demander l'extradition, l'arrêt de mort sera exécuté dans le canton de Lucerne, à moins que le Grand Conseil n'use de son droit de grâce.

BALE-VILLE. — *Brigandage.* — Un acte de brigandage inouï a été accompli, dans la nuit de vendredi, sur la route de Bâle à St-Ludwig, près de la frontière d'Alsace.

Un pauvre Italien, propriétaire d'une petite troupe de singes et de chiens savants, se rendait à la foire de Bâle pour y exhiber son monde. En chemin, il s'arrêta dans une auberge un peu isolée et s'y restaura. Tandis qu'il buvait et mangeait, trois individus s'assirent près de lui et engagèrent une conversation, intéressée plus encore qu'intéressante, et au cours de la conversation l'Italien laissa entendre qu'il était porteur d'une somme assez rondelette. Au bout d'une heure environ, le montreur de bêtes se leva et ses trois compagnons en firent autant, sous prétexte qu'ils se rendaient aussi à la foire de Bâle. Ils sortirent et marchèrent ensemble pendant quelques minutes, puis, tout à coup, l'Italien tomba frappé d'un violent coup de bâton à la tête. Les assassins l'étranglèrent ensuite et le dépouillèrent de son avoir, soit près de 1300 francs, puis ils s'enfuirent, et on n'a pu encore les arrêter.

VAUD. — *Condamnation d'une comtesse.* — Le tribunal correctionnel de Nice vient de condamner à trois ans de prison la nommée Bertha Vaillant, qui, sous le nom de Mlle de Verneuil et de comtesse Verani, avait commis de nombreuses escroqueries à Nice et à Bordeaux. Cette aventurière avait été arrêtée à Coppet en juillet dernier, puis extradée un mois plus tard à la France.

— Deux inconnus vendaient à M. M., bijoutier à Montreux, deux objets de valeur, une coupe et un ciboire. Quelques heures après, M. M. ayant appris qu'un vol avait été commis au sanctuaire de l'Ermitage de Notre-Dame du Scex à St-Maurice, en informa immédiatement le parquet de cette ville, qui se rendit à Montreux. Il n'eut pas de peine à reconnaître les objets vendus pour être ceux enlevés à l'Ermitage.

Malheureusement les voleurs, dont le signalement put être donné très exactement, avaient eu le temps de prendre le large. Ils courent encore.

M.M. fut totalement désintéressé et les objets précieux purent ainsi reprendre leur place primitive dans l'antique sanctuaire.

VALAIS. — *Evasion.* — Samedi dernier, dans l'après-midi, deux détenus du pénitencier de Sion ont réussi à s'échapper en escaladant les murs de la cour où ils travaillaient, pendant une courte absence du gardien. Une battue fut organisée immédiatement et l'on ne tarda pas à repincer les fugitifs, qui doivent réfléchir en ce moment, dans la solitude du cachot, aux tristes conséquences de leur escapade.

— *Alpinisme.* — Jeudi dernier, M. Alb. Simon, directeur du chemin de fer du Gornergrat, accompagné des guides Albert Binner et Antoine Kalbermatten, de Zermatt, a passé le col de l'Alphubel (3802 m.), qui réunit Saas à Zermatt. Cette course peut être considérée comme un tour de force, étant donné l'époque avancée de l'année.

— *Bière et vin.* — On écrit de Sion :

La bière est en train de faire à nos vins une concurrence inquiétante. Les deux brasseries de notre ville ont expédié cette année environ 8000 hectolitre de bières, soit le bon tiers des expéditions de vin. Le Haut-Valais entre pour les deux tiers dans cette grosse consommation, et si l'on tient compte des expéditions faites par les brasseries de Fribourg et d'Aigle, l'on peut présumer que le Valais consomme presque autant de bière que de vin et que celui-ci sera dans un temps rapproché détrôné par celle-là. La raison en est le bon marché de la bière. En dépit de la baisse du prix des vins, les débitants le vendent toujours au même taux, soit à 80 c. le litre.

Chronique du Jura bernois

Moutier. — On écrit au *Démocrate* :

Il y a quelques jours, se présenta vers le soir, à Grandval, à la porte de la maison G., un individu mal vêtu et paraissant fatigué. Il pouvait l'être, car il revenait du Tonkin, un bien long voyage. Il demandait un gîte pour la nuit.

La Providence l'avait bien conduit : il tombait chez des gens hospitaliers qui lui donnèrent à souper et le firent coucher dans la grange.

Le lendemain, après avoir déjeuné, il partit en remerciant ses hôtes, disant qu'il s'appelait Brunner, de Laupersdorf, et qu'il donnerait bientôt de ses nouvelles.

Effectivement, deux jours plus tard il reparut, habillé de neuf, faisant sonner de l'argent dans ses poches, mais portant des pantoufles — *pour guérir ses pieds meurtris par la marche.* C'était son père qui l'avait remis à flot et lui avait de plus recommandé de faire un cadeau aux braves gens qui l'avaient si bien accueilli dans sa détresse ; aussi se proposait-il de partir pour Moutier afin d'y faire choix d'un objet à leur goût. Dans ce but, il demanda qu'on lui prêtât un vélo qu'il avait vu dans la maison lors de sa première venue, ce qu'on fit volontiers. Seulement, comme il y avait deux fils, il y avait aussi par hasard deux vélos, et l'un des garçons, qui se trouvait inoccupé, s'offrit à l'accompagner. Une offre aussi gracieuse ne pouvait être refusée.

A Moutier, notre Tonkinois acheta une glace — une psyché — fit bombance avec son camarade et repartit pour Grandval en sa compagnie. O malheur ! A l'arrivée, la susdite glace se trouva cassée, on devine pourquoi ! Grand désespoir du généreux donateur qui l'avait transportée lui-même ! Il entendait la remplacer, et sans tarder.

La Toupie, Journal humoristique et Revue locale. — Prix, 10 c. — En vente à la Librairie A. COURVOISIER, dans tous les Kiosques et Dépôts de Journaux. Cinquième numéro

On le calma, on l'hébergea — dans un lit cette fois et avec un des fils — et le lendemain, lesté d'un bon déjeuner, muni de souliers presque neufs qu'on lui avait prêtés parce que ses pantoufles le blessaient, il partit en vélo, seul cette fois, à la recherche d'une glace plus solide que la précédente. Il paraît que c'est un objet très difficile à trouver, car à midi il n'était pas de retour et il court encore.

Nous disons qu'il court encore, ce n'est peut-être pas exact. La police prétend l'avoir arrêté à Soleure et dit qu'il se nomme Bohner, depuis longtemps signalé, et non pas Brunner. On l'accuse d'avoir volé à Balsthal 65 francs le jour ou le lendemain de son départ de Grandval. C'est sans doute la provenance de l'argent qu'il faisait sonner et de son équipement neuf. Comment ce vol s'est-il accompli ? Les renseignements nous font défaut.

De tels faits sont propres à décourager nos braves campagnards de la pratique de la charité, même envers de non-Tonkinois.

Porrentruy. — La direction de l'assistance publique a donné connaissance au Grand Conseil du résultat de l'enquête faite, sur sa demande, par M. Schaffroth, inspecteur des prisons, à l'Orphelinat de Porrentruy, au sujet d'actes immoraux qui auraient été commis dans cet établissement. Les personnes incriminées, une religieuse surveillante et une élève, ayant quitté l'établissement et le canton, le gouvernement n'a pas voulu prendre de mesures ultérieures contre elles, mais le directeur de l'assistance publique a chargé les autorités compétentes de faire des propositions au sujet de la réorganisation de cet établissement.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Neuchâtel.* — Liste des principales obligations de l'emprunt municipal 1857, de la ville de Neuchâtel, sorties au tirage du 1er novembre 1900 :

Fr. **6000**, n° 57,618.
Fr. **500**, nos 35.609, 61,208.
Fr. **100**, nos 48,903 61.212 82,197 112,544 123,479.
Fr. **50**, nos 11,280 30.989 44.834 51,952 68,329 82,120 88,286 100,347 112,123 120,342.
Fr. **40**, nos 2,829 3.952 18,136 36,134 42.827 46.599 47,890 50,575 51,280 53.249 57,131 65.623 68.819 79,002 89,089 90,452 91,350 105,136 111,431 119,097.
Fr. **25**, nos 11,756 13,273 16,239 16,368 24,530 25,939 52.625 54.576 61,001 65,267 67.058 74,190 82.975 85,035 86,301 87,394 105,544 108,848 113,302 119,144.

Plus 2092 obligations sorties à 12 fr.

⁂ *Les funérailles de M. Godet.* — Les funérailles de M. Frédéric Godet ont eu lieu mercredi après-midi au milieu du recueillement de la population qui se pressait dans les rues que parcourait le cortège funèbre. Parmi les nombreuses couronnes qui couvraient le cercueil, on remarquait celle de l'empereur Guillaume que le ministre d'Allemagne à Berne, M. de Bulow, était venu déposer au nom de la cour de Prusse. De nombreux discours ont été prononcés au Temple du Bas.

⁂ *Végétation.* — Un des lecteurs de Boudry du *Courrier du Vignoble*, M. Jacob Hyler, a eu l'amabilité d'apporter au bureau de ce journal un magnifique bouquet de fraises cueillies par lui dimanche matin, dans la forêt au-dessus de Perreux. A en juger par les nombreuses fleurs faisant partie du bouquet, on pourrait croire au retour du printemps.

— On peut voir, au Café de la Vigne, à Cormondrèche, deux betteraves pesant ensemble le joli poids de 20 kilos, ainsi que des bourgeons de vigne, seconde pousse, portant raisin.

— A Colombier, chez M. Burriquet, une pomme de terre pesant 1 kilo et 100 grammes.

⁂ *Les Bayards.* — L'asile des enfants a été complètement dévoré hier matin, mercredi, par les flammes, écrit-on à la *Suisse libérale*.

Le feu a éclaté à 8 h. 20 ; à 9 h. ½ les quatre murs restaient seuls debout.

On ignore la cause du sinistre.

Chronique locale

⁂ *Vente en faveur du Cercle abstinent.* — Fondé depuis quelques mois, le Cercle abstinent désirant poursuivre son but contre l'alcool avec plus de vie et afin de se faire connaître davantage, a organisé à cet effet une vente qui aura lieu dimanche 4 novembre, lundi 5 et mardi 6, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, destinée à soutenir ses sous-sections, et à agrémenter toujours plus son local, afin que les abstinents y trouvent toujours plus d'attraits et abandonnent avec plus de volonté la boisson alcoolique et que les sans famille jouissent à leur tour des locaux du Cercle, rue du Progrès 67, et y passent leur temps agréablement, sans avoir à redouter les tentations alcooliques. Le Cercle est ouvert tous les soirs dès sept heures et le dimanche toute la journée.

Les amateurs de chant et de musique sont aussi les bienvenus pour renforcer les sections dépendantes de la société.

Nous nous recommandons aux personnes généreuses qui aiment ou soutiennent l'abstinence, pour qu'elles veuillent bien nous aider et nous faire parvenir des dons. Les plus minimes seront reçus avec reconnaissance.

Nous remercions sincèrement celles qui nous ont déjà adressé leurs lots et invitons le public sympathique à notre œuvre à assister à notre vente.

Les dons peuvent être remis aux adresses suivantes :

Mesdames Jaccard, Temple-Allemand 39 ; Aeberli, Temple-Allemand 87 ; Veuve, Progrès 4 ; Perret, Numa-Droz 131 ; Perrenoud, Doubs 63 ; Krattiger, Charrière 45 ; Wehren, Nord 48 ; J. Hochner, Collège 27.

Le Comité.

⁂ *Eglise nationale.* — La paroisse est informée que le dimanche 4 novembre prochain sera consacré à la célébration de la Réformation. La collecte qui sera faite aux portes du Temple est destinée, par décision du Synode, au Comité neuchâtelois des protestants disséminés et à la construction de l'église protestante de Gossau (canton de St-Gall). Nous la recommandons à la générosité des membres de l'Eglise.

— Pendant le service d'hiver, soit de novembre à fin février, les cultes auront lieu à 9 ¾ heures. *Le Collège des Anciens.*

⁂ *Nouvelle société.* — On nous prie d'annoncer la formation dans notre ville d'un orchestre de mandolinistes dames « La Gitana ». Cette société qui a pour but le développement parmi ses membres du goût de la musique ainsi que la vulgarisation de la mandoline, fait appel à toutes les dames connaissant soit la mandoline, la mandola, la guitare, le violon, le violoncelle ou la harpe et qui désirent faire partie de cet orchestre.

Les répétitions ont lieu le lundi et le vendredi soir au Foyer du Casino.

On peut se faire inscrire au magasin de musique Léopold Beck ou auprès de l'un des membres du comité.

Comité pour 1900/1901

M. Léopold Beck, président, rue Neuve 14.
Mlles Marie Duvanel, vice-présidente, rue du Parc 25.
Louise Chédel, secrétaire, Parc 82.
Mathilde Daum, vice-secrétaire, Daniel-Jeanrichard 37.
Juliette Debrot, caissière, rue Numa-Droz 89.
Georgette Nardin, vice-caissière, rue du Parc 64.
Mme Emma Petitpierre, archiviste, r. Philippe-Henri Mathey 2.

⁂ *Club jurassien.* — L'assemblée réglementaire d'automne aura lieu le dimanche 11 novembre, au Buffet de la Gare de Chambrelien.

L'ordre du jour porte :

1. Chant.
2. Verbaux.
3. Rapport du Comité central.
4. Rapports des sections.
5. Rapport financier.
6. Travail de M. Matthey-Dupraz sur la protection des petits oiseaux.
7. Nomination de la section directrice.
8. Divers.

Vu l'importance de cette séance, tous les clubistes sont instamment invités à y assister.

(Prière aux journaux du canton de reproduire.) *(Communiqué.)*

⁂ *Société suisse des commerçants.* — Tous les participants aux cours sont priés de se rencontrer ce soir jeudi, à 8 heures et demie, au local de la société (rue du Grenier 8, premier étage) pour discuter l'horaire d'hiver.

Les inscriptions seront encore reçues ce soir-là, où tous renseignements seront donnés.

Les jours et heures auxquels auront lieu ces cours seront publiés ultérieurement dans cette feuille. *(Communiqué.)*

⁂ *Tombola.* — La Société d'ornithologie a fixé le tirage de sa tombola au lundi 5 novembre, à 2 heures de relevée, au Café Vaudois, Passage du Centre.

On trouvera encore des billets disponibles le jour du tirage au local ci-dessus désigné.

Tous les lots qui n'auront pas pu être délivrés ce jour-là, pourront être réclamés chez M. Hefti, rue de la Charrière 25*a* jusqu'au 13 novembre ; passé ce temps, aucune réclamation ne sera plus admise.

(Communiqué.)

⁂ *Théâtre.* — Ce soir aura lieu la première représentation des *P'tites Michu.* — Nous recommandons chaleureusement ce spectacle.

⁂ *Régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds.* — A l'occasion des foires du Noirmont et de Saignelégier, qui auront lieu, la première le 5 et la seconde le 6 courant, le train spécial ci-après sera mis en marche pour chacune d'elles, avec arrêt dans chaque station :

Place-d'Armes	dép.	5 h. 55 matin
Saignelégier	arr.	7 » 30 »

(Communiqué).

⁂ *Bienfaisance.* — Le Comité de l'Etablissement des jeunes filles remercie sincèrement les fossoyeurs de Madame Nicolet-Juillerat, qui lui ont fait remettre la somme de 22 francs. *(Communiqué.)*

J. GÆHLER, Place Neuve 10.
GANTERIE. Reçu un magnifique assortiment en **Gants de peau B. REYNAUD, de Grenoble.**
Très bien assorti aussi en excellents Gants de peau, à 2 fr. 85 la paire, et en Gants d'hiver jersey, laine, soie, etc. 12928-13*

Dernier Courrier et Dépêches

Paris, 1er novembre. — Le *Figaro* dit que l'administration de l'Exposition a l'intention, à l'occasion de la clôture, d'organiser, avec le concours de l'Automobile Club de France, une grande fête d'automobiles. On parle également d'un lancement de ballons.

Berlin, 1er novembre. — Le *Berliner Tagblatt* dit que dans la convention anglo-allemande se trouve une clause secrète ajoutée à l'article 3, et relative à la Chine et à l'Afrique. Le paragraphe relatif à la Chine aurait pu être publié dès maintenant, mais la publication du paragraphe relatif à l'Afrique serait impossible pour le moment.

Madrid, 1er novembre. — Le contre-amiral Ramon Izquierda, qui a été nommé ministre de la marine, a prêté serment avec le cérémonial accoutumé.

Londres, 1er novembre. — On télégraphie du Cap à la *Daily Mail* que 200 Boers ont attaqué mardi un détachement de la police du Cap, près de Dordrecht. Le combat a duré deux heures ; les Boers se tenaient sur la rive droite du fleuve Orange. Un Anglais a été tué.

Les escarmouches sur les voies ferrées continuent entre Komatipoort et Prétoria et prennent des proportions inquiétantes.

On télégraphie de Pretoria au *Daily Telegraph* que le général French est arrivé à Heidelberg. Il a tué une centaine de Boers.

Agence télégraphique suisse

Berne, 1er novembre. — *Conseil fédéral.* — Le Conseil fédéral a approuvé le projet général de construction pour le tramway électrique de Neuchâtel à Valangin, par le Vauseyon.

Il a approuvé également le budget d'exploitation de la régie fédérale des alcools pour l'année 1901. Ce budget présente une recette totale de 12,315,000 fr. avec 5,620,000 fr. de dépenses.

Francfort, 1er novembre. — On télégraphie de Hambourg à la *Gazette de Francfort* que les tribunaux de Hambourg ont fait saisir 30 caisses d'or à bord du *Bundesrat*, qui arrive de Delagoa bay. Elles contiendraient 100,000 livres selon une version, 150,000 d'après une autre. Cet or était adressé à une maison sud-africaine de la place de Hambourg et l'on prétend que l'expéditeur était le président Krüger ; on croit savoir que c'était l'or du gouvernement transvaalien. On dit enfin que la saisie a été demandée par deux grandes banques, dont les envois d'argent auraient été confisqués par le gouvernement transvaalien avant la déclaration de la guerre.

Francfort, 1er novembre. — On télégraphie de Madrid à la *Gazette de Francfort* que le mouvement carliste en Catalogne paraît être plus important qu'on ne le croyait au commencement. La bande qui se trouve près de Burgas compte plus de 900 hommes. Les lignes téléphoniques et télégraphiques sont coupées et la circulation des trains est interrompue entre Vanresa et Barcelone, ainsi qu'entre Martorell et Igualada. Une activité fiévreuse règne au ministère de la guerre. Les ministres ont tenu conseil mercredi après midi pour discuter des mesures à prendre.

Francfort, 1er novembre. — On télégraphie de Bucarest à la *Gazette de Francfort* qu'outre la révolte sanglante des paysans à Buda, il s'en est produit dans quatre autres districts. Les paysans protestent par là contre l'impôt sur l'alcool. L'organisation de ces troubles semble montrer qu'ils sont suscités par des agitateurs.

Londres, 1er novembre. — Une dépêche de Shanghaï aux journaux, en date du 30 octobre, dit que les ministres étrangers à Pékin se sont réunis le 29 et qu'ils sont divisés sur la question d'un armistice pendant les négociations.

Londres, 1er novembre. — On annonce de Prétoria au *Standard*, le 24 octobre, qu'une épidémie de fièvre entérique menace la ville.

Extrait de la Feuille officielle

Bénéfices d'inventaire

De Henri-Louis Vautravers, originaire de Romairon (Vaud), domicilié à Couvet, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de Môtiers jusqu'au 3 décembre. Liquidation le 8 décembre, à 2 ½ heures du soir, à l'hôtel de ville de Môtiers.

Publications matrimoniales

Le citoyen Paul-Walther Rubin, monteur de boîtes, domicilié à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'il a formé devant le tribunal civil de la Chaux-de-Fond contre sa femme, Lina-Adeline Rubin née Donzé, ménagère, au même lieu.

Le tribunal civil du district du Locle a prononcé une séparation de biens entre les époux :

Charles-Auguste-Joseph Dubat, pierriste, et Françoise-Victorine Dubat née Coulinge, les deux domiciliés au Locle.

Notifications édictales

Sont cités à comparaître :

Frédéric-Arthur Kneuss, horloger, précédemment à la Chaux-de-Fonds, prévenu de violation des devoirs de famille ;

Alfred Perret-Gentil, originaire du Locle et de la Ferrière, voyageur de commerce, précédemment à la Chaux-de-Fonds, prévenu d'abus de confiance ;

Le samedi 3 novembre, dès les 9 heures du matin, devant le juge d'instruction, qui siégera en son Parquet, 20, rue de la Promenade, à la Chaux-de-Fonds.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 30 octobre 1900

Recensement de la population en Janvier 1900 :
1900 : 33.465 habitants.
1899 : 32.238 »

Augmentation : 1,227 habitants.

Naissances

Brodbeck Alice-Yvonne, fille de Ernst, boîtier et de Léa-Rosalie née Racine, Bâloise.
Emma-Rosa, fille illégitime, Bernoise.

Promesses de mariage

Favre-Bulle Paul-Emile, peintre en cadrans, Neuchâtelois et Schwab Laure-Marie, horlogère, Bernoise.
Sommer Adolphe dit Emile, boîtier et Boillat Joséphine-Pauline, peintre en cadrans, tous deux Bernois.
Hasler Jakob-Ferdinand, électricien, St-Gallois et Götz Maria-Margaritha, Bernoise.
Robert Ernst-Werner, mécanicien, Soleurois et Neuchâtelois et Linsi Karolina, repasseuse en linge, Zurichoise.
Klenzi Jakob, horloger, Soleurois et Ducommun dit Boudry Jeanne, horlogère, Neuchâteloise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

23540. Enfant masculin mort-né à Charles-Albert Rothen, Bernois.
23541. Clémentine, fille illégitime, Bernoise, née le 14 octobre 1900.
23342. Cattin Paul-Jules, fils de Henri-Augustin et de Marie-Médarine née Jaccottet, Bernois, né le 26 juillet 1890.

Comme vous pouvez le constater dans la partie d'annonces on vend, depuis ce jour, une nouvelle eau pour la bouche et les dents, nommée **Trybol**, invention de M. le dentiste A. Trueb, fabriquée à Schaffhouse par la Société par actions « Trybol ». **Trybol** n'est pas un remède tout récent, il s'est éprouvé chez des milliers déjà, depuis cinq ans et grâce à ces qualités excellentes, sur lesquelles beaucoup d'autorités de médecine de premier ordre de la Suisse et des centaines de personnes se prononcent très favorablement, il est apprécié partout où on s'en sert.

En contraste avec beaucoup de préparations fines de la concurrence, **Trybol** n'est pas du tout un mélange quelconque de matières aseptiques, nuisibles aux dents, à la bouche et à l'épithèle du pharynx. il se compose des extraits d'herbes préparés soigneusement dont chacune possède des effets désinfectants. Il a un goût agréable se conservant longtemps et il a — *last but not least* — l'avantage qu'on en peut acheter le flacon de la grandeur égale à celle de la concurrence bien connue au prix de fr 1.50 seulement au lieu de fr. 2.50. Le flacon suffisant même à l'emploi de deux fois par jour pendant le délai de 3 à 4 mois, fait espérer que ce produit suisse trouvera bonne réception aussi dans tous les milieux qui pour cause d'économie n'ont pas pu faire attention aux soins de la bouche et des dents. **Trybol** restera leur fidèle ami.

Celui qui l'essaie, le préfère toujours aux autres remèdes, c'est l'expérience des milliers de personnes.

A partir du 11 novembre, Raoul Francon, opticien, transfère son magasin rue Léopold-Robert 59, **2me étage.**

Recevra pour lunetterie tous les lundi et mardi. — Pour articles d'Optique et Réparations le magasin sera ouvert tous les jours. 13142-7*

Pour 10 francs
3 mètres Cheviot pure laine ou Loden
140 cm. de largeur dans toutes les nuances pour un complet. 2
Grand choix en tissus pour **Dames** et Draperie homme. — Echantillons **franco. Gravures gratis,**
Waarenhaus v. F. Jelmoli A.-G., ZURICH.

! 20 % RABAIS 20 % !
Par suite de circonstances de famille
Liquidation complète
de mon commerce d'expédition de draps. Les marchandises, d'une valeur d'environ 11143-10*
Fr. 120.000
consistent en étoffes mi-laine. Boukskin. Cheviots, Draps et Laines peignés pour vêtements de Messieurs et garçons. Etoffes pour paletots. Etoffes pour confections de dames.
Achat exceptionnellement avantageux
même pour les personnes n'ayant pas emploi immédiat des marchandises.
Commerce d'expédition d'étoffes
Müller-Mossmann, Schaffhouse.
Echantillons franco à disposition
: Liquidation : : 20 % Rabais :

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Jules ULLMANN, Chemisier
59, LÉOPOLD ROBERT 59.
Chemises blanches qualité extra forte dep. 3 fr. 40.
Assortiment complet de LINGERIE pour hommes
Camisoles, Caleçons, Chaussettes, Gilets de chasse
Très grand choix de LINGERIE pour DAMES
Voir les Etalages

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Direction : R. RAFFIT

Bureaux à 7¼ h. Rideau à 8 ½ h.

Jeudi 1er Novembre

Les P'tites Michu

Opéra-comique en 3 actes de A. Vanloo et G. Duval. Musique de Messager.

PRIX DES PLACES :
Balcons, 3 fr. — Premières, 2 fr. 50. — Fauteuils d'orchestre, 2 fr. »». — Parterre, 1 fr. 50. Secondes, 1 fr. 25. — Troisièmes, 75 cent. 143 3-1

Billets à l'avance au magasin de tabacs C. BOURGEOIS, bâtiment du Casino.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

BRASSERIE

MÉTROPOLE

Tous les Vendredis soir
Dès 7½ heures, 6432-137*

TRIPES - TRIPES

Tous les MARDIS et VENDREDIS
à 8 h. du soir,

Grand Concert

donné par
l'Orchestre du Théâtre

DIMANCHE, à 10 ½ h. du matin,

CONCERT APÉRITIF

Dès 2 heures, MATINÉE

Entrée libre. Entrée libre.

Se recommande,
Charles-A. Girardet.

Nouveautés littéraires !

VIENT DE PARAITRE
Toi et ton âme, par J. Gindraux. — 3 fr. 50.

En vente à la
Librairie A. COURVOISIER
— Place du Marché. —

BONNE OCCASION

On demande à échanger 5 **bicyclettes** usagées en très bon état, 1 **phonographe** neuf avec 25 cylindres, des **thermomètres** presse-lettres en bronze, des **baromètres** presse-lettres en marbre garantis, soit contre des meubles de magasin, pendules grande sonnerie, des montres ou tout autres marchandises. — S'adresser au plus tôt au magasin Léon Matthey, aux **Ponts de Martel.** 14428-6

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques **le Lundi 5 Novembre 1900,** dès **1 h. après midi,** à la **Halle, place Jaquet-Droz :**

Des CHAUSSURES pour Dames, Messieurs et Enfants; PANTOUFLES, SABOTS, BOTTES, etc., etc.

Office des Faillites.
H-3342-C Le préposé,
14380-2 **H. HOFFMANN.**

Linoleums Anglais

Pas d'articles de réclame

Linoleums grandes larges 2,75 cm., 2 m. 30 c. et 1,85 cm.
Passages 56 cm., 68 cm., 88 cm., 113 cm., 136 cm.
Devants de lavabos toutes grandeurs.
Toiles cirées de tables dessins nouveaux.
Toiles cirée blanches pour nappes.
Toiles cirées pour établis
Toiles cirées pour tablars avec bordures. 14403-6
Dentelles en toile cirée
Caoutchouc pour lits
Eponges, Plumeaux et Peaux de Daim

Malgré la hausse des linoléums les prix ne subissent aucun changement.

Grand Bazar de La Chaux-de-Fonds
en face du Théâtre

Maison à vendre

dans un beau quartier de la ville avec confort moderne, composé de quatre logements. Bon rapport. — S'adresser sous initiales **B. H. 14405** au bureau de l'IMPARTIAL. 14405-3

PETIT CAFÉ

A louer aux Eplatures, situé sur la route cantonale de La Chaux-de-Fonds au Locle, conviendrait à personnes ayant métier ou emploi. — S'adresser à M. L. Schär, rue du Versoix 3. 14318-2

La Banque Fédérale (s. a.)

à La Chaux-de-Fonds

à l'honneur d'informer ses clients et le public en général qne ses Caisses et Bureaux seront ouverts à partir de **Lundi 5 Novembre 1900,** dans son nouvel Hôtel

rue Léopold Robert 50

Les anciens locaux seront fermés **Samedi 3 Novembre, à midi,** pour opérer le déménagement.

Prière de se présenter le dit jour, **avant midi,** pour les opérations de Caisse. 14439-3

Conviendrait pour Dames.

Magasin de BRODERIES et TAPISSERIES

à remettre pour circonstances de famille, dans une des principales villes du bord du Léman. — S'adresser à MM. **Dupuis & Deschamps,** agents d'affaires, à **Lausanne.** H-12935-L 14437-2

Vente d'immeubles

aux Eplatures

Le Mercredi 7 Novembre 1900, dès 2 heures après midi **à l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds.** M. JULES-AUGUSTE OTHENIN-GIRARD et Mesdames AUGUSTINE GRANDJEAN et ADÈLE OTHENIN-GIRARD, vendront par voie d'enchères publiques, **au plus offrant et dernier enchérisseur** et les non intéressés appelés, en exécution d'un jugement de licidation rendu par le Tribunal civil de La Chaux-de-Fonds, le 13 Octobre 1900, les immeubles suivants, situés aux Eplatures, Commune de La Chaux-de-Fonds.

1° **Un BIENFONDS** comprenant les articles 137, 138, 139, 143, 144 et 145 du Cadastre des Eplatures, d'une contenance de 152576 mètres carrés (77 poses) en pré, jardin, pâturage et forêt avec une maison de ferme et d'habitation sus-assise. Ce bienfonds, à proximité de la gare du Temple des Eplatures, est traversé par la route cantonale de La Chaux-de-Fonds au Locle et par le chemin de fer.

2° **Un BIENFONDS** appelé vulgairement **le Chat Brûlé** comprenant l'article 142 du Cadastre des Eplatures d'une contenance de 97685 mètres carrés (36 poses) en pré, pâturage et forêt avec une maison rurale et d'habitation sus-assise. **La forêt de ce bienfonds renferme outre, une belle recrue, une grande quantité de plantes de bois de sapin et foyard d'une exploitation immédiate.**

3° Un pré lieu dit au **Cernil Antoine** formant l'article 141 du Cadastre des Eplatures, d'une contenance de 51150 mètres carrés (19 poses) et sur lequel il existe dans la partie sud une petite forêt de sapins et foyards.

S'adresser pour visiter ces immeubles et pour les conditions de la vente au soussigné délégué par le jugement sus-mentionné pour procéder à la vente.

La Chaux-de-Fonds, le 20 Octobre 1900.

13820-2 AUGUSTE JAQUET notaire.

Vente d'une maison

A NEUCHATEL

M. Jean RITTER exposera en vente par voie d'enchères publiques en l'Etude des notaires GUYOT & DUBIED, rue du Môle 10, à Neuchâtel, la maison qu'il possède en cette ville, place Numa Droz (anciennement du Gymnase) à l'angle des rues du Bassin et Place d'Armes, ayant un étage et dépendances sur rez-de-chaussée.

Situé ainsi sur une des principales places de la ville, vis-à-vis de la Poste et près du Port, cet immeuble offre de sérieux avantages pour l'exploitation de tous genres de commerce ou d'industrie. Entrée en jouissance effective le 24 mars 1901.

La vente aura lieu JEUDI 15 NOVEMBRE 1900, à TROIS HEURES APRÈS MIDI, en la dite étude ou MM. les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions d'enchères et obtenir tous autres renseignements. 13937-2

Commanditaire

On demande pour l'exploitation d'une montre spéciale, commanditaire ou **associé.** — S'adresser sous chiffres **D. 14410.** au bureau de l'IMPARTIAL. 14410-3

On demande un bon 14329-1

Visiteur-acheveur

bien au courant de l'échappement, grandes pièces. — S'adresser sous chiffres **M. 3415 C.** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Un bon H-5400-N 14328-1

Coupeur de Balanciers

trouverait occupation suivie et bien rétribué, soit chez lui, soit à la fabrique d'horlogerie **G. Borel-Huguenin, à Neuchâtel.**

CADRANS

On demande

pour de suite un ouvrier pour limer et percer. — S'adresser sous chiffres **U. J. 7255** à l'agence **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 14422-2

TABACS CIGARES

Veuve CONTESSE
8, Rue de la Serre 8.
Articles pour fumeurs.
JOURNAUX locaux et Etrangers
14371-2

Servante

Une bonne servante sachant faire la cuisine trouverait place stable. Bon gage et entrée au plus tôt. — S'adresser à l'Agence **Haasenstein & Vogler à Tramelan.** H-7250-J 14424-2

Montres. A vendre un grand stock de montres système Roskopf et cylindre, argent et métal, 18 lig., bonne qualité, à moitié prix de la valeur réelle. — Offres Case postale **2895, Bienne.** 14197-1

Alliance ● ● Evangélique

Dimanche 4 novembre, à 8 h. du soir

au Temple National

H-3443-C à l'occasion du 14425-3

25me anniversaire

de la Constitution de la Section locale

Tous sont invités.

MODES

Chapeaux garnis
Chapeaux en feutre
FOURNITURES
Grand choix. — Prix modiques.
Abats-jour en papier
Abats-jour en soie
BOUGIES fantaisie
14162-15 **BOBÉCHES**

AU GRAND BAZAR du Panier Fleuri

Taureau Pie-Noir

Les intéressés sont avisés que le taureau **AMOUREUX,** primé en première classe à l'expertise du Syndicat de cette année, est à la disposition du public chez M. HENRI GRAU, aux **Petites-Crosettes 19.**

Saillie, 2 fr.

13788-1 **Le Comité du Syndicat.**

Creusures sont livrées promptement. 14207-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

GRAND

Match au LOTO

organisé par
la Fanfare du Grutli
dans son Local
BRASSERIE TIVOLI
— Rue de l'Est —
1er étage, les
SAMEDI 3 Novembre, dès 8 h. du soir et **Dimanche 4,** dès 2 h. après midi.
LOTS :
Lièvres, Volailles, Jambons, Pains de sucre, etc. 14445-3

— Tous les SAMEDIS soir —

TRIPES ◆ TRIPES

à l'emporté.
Chaque jour, 14446-6

Soupe et Cantine

Mme **Elisa Murer-Jordan,**
Rue Numa-Droz 126.

Une demoiselle possédant une bonne écriture, demande à faire des écritures, soit dans un bureau, soit à la maison. 14185-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme demande occupation quelconque où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser à M. **Franz Gasser,** Hôtel du Soleil. 14181-1

Domestique. Un jeune homme marié, robuste, sachant bien soigner et conduire les chevaux, demande place au plus vite. Certificats à disposition. 14218-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant cuire et connaissant tous les travaux du ménage. — S'adresser rue du Premier Mars n° 15, au 1er étage. 14295-2

Servante. Dans un ménage de 6 personnes, on demande une bonne servante parlant français, sachant faire un ménage et aimant les enfants. — S'adr. rue du Puits 12, au 2me étage. 14331-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie **polisseuse** de boîtes or ; rétribution immédiate, A défaut, une jeune ouvrière. Travail à la transmission. 14322-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande de suite un jeune homme fort et robuste pour apprendre le métier de **tonnelier.**
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14338-2

Jeune homme. On demande un jeune homme fort et robuste pour faire de gros travaux. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'adresser chez M. Ed. Rutti, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 14309-2

Jeune fille. On cherche une jeune fille active, de toute moralité et connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adresser, entre 5 et 6 heures du soir, rue du Soleil 11, au 1er étage, à gauche. 14294-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage. — S'adresser rue des Granges 7, au 1er étage. 14316-2

Remonteurs. Plusieurs bons remonteurs réguliers au travail et ayant l'habitude de la petite pièce cylindre pourraient entrer de suite dans un comptoir. Travail très lucratif. 13207-11*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Refrotteur. Fabrique de boîtes or, demande bon refrotteur de fonds capable de travailler la grande pièce soignée. 13051-12*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur travaillant à domicile, pour pièces 11 lignes cylindre sans boîtes. 14240-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Démonteur. On demande de suite plusieurs démonteurs pour la petite pièce cylindre. 14239-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Débris. De bonnes faiseuses de débris trouveraient de l'occupation suivie pour un bon comptoir. 14190-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de cuvettes argent. — S'adr. chez M. Alfred Rinder, rue du Soleil 4, maison Boucherie Schneider. 14217-1

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au troisième étage. 14237-1

Chatons. On donnerait des chatons à faire à domicile à de bons sertisseurs ; il y aurait de la place dans un atelier pour un bon **grandisseur.** S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14234-1

Polisseuse. On demande au plus vite une bonne polisseuse de boîtes or, sachant bien faire les fonds légers, très fort gage, à une personne stable et sérieuse. 14238-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Lingère. Une bonne lingère sachant bien repriser trouverait de l'ouvrage pour s'occuper à la maison. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14180-1

Sommelière. On demande une bonne sommelière. — S'adr. par écrit sous initiales **A. B. 14242** au bureau de l'IMPARTIAL. 14242-1

Tapissier. On demande de suite un jeune tapissier sachant beau meuble et la literie soignée.
Salle des Ventes
Jaquet Droz 13

Servante. On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage. — S'adresser rue de la Paix 7 au magasin. 14184-

---

Apprenti-commis sérieux et actif est demandé dans comptoir d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds. Rétribution immédiate et suivant capacités. — Ecrire Casier postal 84.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage et faire les commissions, ainsi qu'une **journalière** pour les samedis après midi. — S'adr. **rue du Versoix 3a,** au magasin. 14211

Commissionnaire libéré des écoles est demandé de suite au magasin de fournitures **Sandoz fils,** rue Neuve 2. 14132

Jeune fille est demandée de suite comme aide dans un petit ménage sans enfant. — S'adresser rue Léopold Robert 55, au rez-de-chaussée. 14059-1

Local. **A louer un beau et grand local pour atelier ou entrepôt. — S'adr. à M. A. Pecaut-Dubois, rue Numa-Droz 135.** 12958-24*

Appartement. A louer de suite pour un petit ménage de toute moralité et sans enfant, un petit appartement de **2 pièces, cuisine** et dépendances, situation centrale et au soleil. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14071

Appartement. A louer pour St-Martin 1900, ou époque à convenir, rue du Grenier 43B, à des gens d'ordre et honnêtes, un beau petit logement de deux pièces, cuisine, corridor et dépendances, au soleil, part de jardin, eau et gaz installés. — S'adresser rue du Pont 17, au 1er étage à droite. 13494-1

On offre la COUCHE à un monsieur tranquille et solvable. — S'adresser rue du Parc 5, au rez-de-chaussée à droite. 12902-1

Un ménage d'ordre, demande à louer, pour le 23 avril 1901, un **appartement** de 4 pièces avec corridor fermé et toutes dépendances dans une maison moderne. 13975-5*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour St-Georges 1901, pour un petit ménage d'ordre et solvable, rez-de-chaussée de 2 ou 3 pièces, exposé au soleil, situé au centre ou aux environs de la gare. — S'adresser par écrit aux initiales **P. G. 14229** au bureau de l'IMPARTIAL. 14229-1

On demande à louer pour St-Georges 1901 et pour deux personnes, appartement de 4 pièces, situé si possible au centre de la ville ou à proximité de la gare. 14231-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un petit ménage tranquille, sans enfants demande à louer pour St-Georges 1901, un **appartement** de 2 à pièces bien situé, avec gaz installé et lessiverie dans la maison. — Adresser les offres sous initiales **N. D. 13986** au bureau de l'IMPARTIAL. 13986-1

Monsieur désire louer une belle **chambre** bien meublée et bien chauffée, dans une maison moderne. — Prière d'envoyer les offres sous chiffres **H. H.** à M. Stünzi, rue Numa-Droz 36. 14212-1

A vendre canapés, lavabos, chaises, tables rondes et tables carrées. Prix modique. — S'adresser rue du Stand 6, au **Gagne-Petit.** 14172-1

Occasion ! A vendre une belle banque noyer à 23 tiroirs, 2 m. 95 sur 72 cm. (100 fr.), 2 belles vitrines avec corps de buffet et tiroirs, haut. 2 m. 65, larg. 2 m. 25 (la pièce 100 fr.), 2 belles glaces pour côtés de vitrine, hauteur 2 m. 70, larg. 47 cm. (la pièce 50 fr.) — S'adr. rue Léopold-Robert 38, au magasin. 14116-1

Cadrans. A vendre quelques milliers de cadrans pour l'exportation. 14183-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre des jolis secrétaires à fronton, lavabos avec et sans glace, un buffet de salle à manger, une table à coulisses. — S'adresser chez M. F. Kramer, ébénisterie, rue Numa Droz 131. 14199-1

A vendre à bas prix, en suite d'installation de chauffage central, deux bons petits **fourneaux** d'Oberburg. — S'adresser rue du Parc 73. 14186-1

A vendre un **potager à gaz,** en très bon état. — S'adresser chez M. A. Calame, rue Alexis-Marie Piaget 1, au 1er étage. 14198-1

A vendre très bon marché, une grande table pour pension. — S'adr. rue Léopold-Robert 38, au magasin. 14215-1

Chien. A vendre un chien St-Bernard, bien tacheté, bon pour la garde et âgé de 15 mois. 14211-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Potager. A vendre un potager **à gaz** ou à échanger contre un potager n° 11. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 43, au rez-de-chausée. 14209-1

Chardonnerets. A vendre un beau choix de chardonnerets du pays, à bas prix. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 29B, au 3me étage. 14232-1

A vendre un laminoir plat, une vitrine avec banque et tiroirs, deux beaux casiers à lettres, un bureau avec casiers et deux fauteuils. — S'adresser chez M. Charles **Kohler, rue Fritz-Courvoisier 58.** 13762-1

Jusqu'au 11 novembre

Fort rabais *sur tous les meubles en magasin et en chantier*

A LIQUIDER

Grande quantité de Couvertures de laine et Descentes de lits

HALLE aux MEUBLES

14, RUE SAINT-PIERRE, 14

13444-8*

Société d'Escrime

Rue Jaquet-Droz 41
LA CHAUX-DE-FONDS
M. Ch. BERSIN, prof.

Tarif des leçons

Sociétaires
1 an, 6 leçons par semaine à volonté, 30 fr.

Elèves

1 an,	2 leçons par semaine,	fr.	7
1 an,	3 » » »	»	120
6 mois,	3 » » »	»	75
3 »	3 » » »	»	40
1 »	3 » » »	»	15

Etudiants ou membres d'autres Sociétés suisses d'escrime
Par mois, fr. **10.**

Dames et Demoiselles
3 leçons par semaine, fr. **7** par mois.
Jeunes gens (filles ou garçons) au-dessous de 16 ans
3 leçons par semaine, fr. **5** par mois.
Au-dessus de 16 ans, fr. **8** par mois.

Sociétés, élèves d'etablissements scolaires ou groupes d'au moins 5 personnes
8 leçons par semaine, **5** fr. par personne et par mois. H-3083-c

Membres passifs
13115-1 fr. **5** par an.

S'adresser au **Président d'Escrime** ou au **Professeur.**

Maison. On demande à louer pour le printemps une petite maison ; par la suite on pourrait l'acheter. A défaut, on demande à louer deux **logements** de 2 et 3 pièces dans la même maison. — S'adresssr sous **C. J. 14110,** au bureau de l'Impartial. 14440-3

Comptabilités

organisées et dirigées par

C.-E. ROBERT

Arbitre de commerce
Expert-comptable

Rue du Parc 75, La Chaux-de-Fonds

TOUS LES SYSTÈMES
Méthodes d'application les plus diverses (toutes modernes)

CONSULTATIONS

Vérification de livres
INVENTAIRES ET BILANS

Arbitrages. — Expertises

Liquidations, Cessions de commerces, Concordats.

Renseignements commerciaux
Recouvrements 13329-47

Constitution, Surveillance (Contrôle), **Dissolution et Liquidation de toutes sociétés.**

Affaires Industrielles
Commerciales et Immobilières

Répétition or

A vendre répétition à quarts, or 18 k., 16p., 1re qualité. Prix **375 fr.** 14306-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

DEMOISELLES

Dans une bonne famille, on prendrait quelques honorables demoiselles **en pension.** 14233-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Clichés ET GALVANOS 66 rue Léopold Robert A. WALLER CHAUX-DE-FONDS

FOIN

A vendre 40 à 50 toises de bon foin et regain pour consommer sur place. — S'adresser Bas-Monsieur 6. 14448-3

Maladies des nerfs

faiblesses, maladies de la **peau** et sexuelles, affections de l'**estomac,** du **larynx** et de l'**épine dorsale** sont guéries rapidement par une méthode efficace. Brochure gratis et franco. A-11
Etablissement Morgenstern, Heiden

A vendre pour cas imprévu, un **piano** presque neuf, ainsi qu'un **billard** en bon état. — S'adresser au Café Chapuis, Passage du Centre. 14036-1

CELUI qui a besoin d'ouvriers, qui cherche place, commande le journal **Schweiz. Stellen Anzeiger,** Zurich I. Chaque numéro contient plus de 500 offres pour tous les métiers pour les deux sexes. Un numéro, 50 c. 1 mois, 1 fr. 50. 3 mois, 3 fr. 50. En échange on peut insérer gratuitement. H-4323-z 11895-9

Commis. **Suisse allemand, âgé de 23 ans, connaissant le français et l'allemand et tous les travaux de bureau, muni des meilleures références, cherche place dans bureau de la localité. — Offres sous chiffres B. E. 14433, au bureau de l'IMPARTIAL.** 14433-3

Echappements. Une bonne ouvrière venant habiter Chaux-de-Fonds, ayant pivoter et connaissant plusieurs parties des échappements ancre et Roskopf demande travail analogue à la maison ou au comptoir — S'adresser par écrit sous initiales **H. L. 14412,** au bureau de l'Impartial. 14442-3

Un bon tourneur à la machine, capable, de toute moralité et possesseur de sa machine, demande une place stable. — Adresser offres sous **V. D. 14347,** au bureau de l'Impartial. 14347-2

Apprenti. On désire placer en apprentissage, pour un métier peu attachant, un jeune homme de 16 ans ayant fait sa première communion et de bonne famille, complètement chez ses patrons. 14301-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.
A la même adresse on demande une **jeune fille** pour apprendre **les débris.**

Apprenti. On demande pour un jeune garçon de 15 ans intelligent une place comme apprenti **démonteur** et **remonteur** pour petites pièces. — S'adresser rue du Doubs 63, au rez-de-chaussée. 14335-2

Journalière. Une dame demande à faire des ménages, soit 3 ou 4 heures par jour. — S'adresser chez M. Marchand, rue des Terreaux 16. 14325-2

Acheveurs. Deux bons acheveurs sont demandés dans une fabrique de boîtes. Places stables. Entrée immédiate. 14415-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur et **REPASSEUR.** — On demande **démonteurs** et remonteurs pour petites pièces cylindre 11 ½ à 14 lig., ainsi qu'un repasseur pour travailler à domicile. — S'adresser au comptoir Jules l'Eplattenier, rue du Collège 23. 14411-3

Remonteurs. Plusieurs remonteurs connaissant l'échappement ancre sont demandés de suite pour travailler au comptoir, 14449-3
S'adresser **au bureau de l'Impartial.**

Doreuse. On demande pour la quinzaine une bonne ouvrière doreuse sachant grener et gratteboiser. — S'adr. chez M. Jules Etienne, rue de la Cure 3. 14414-3

Secrets. On demande un ouvrier faiseur de secrets à vis pour boîtes or ; à défaut un **assujetti.** — S'adresser rue de l'Industrie 26, au 3me étage à droite. 14432-3

Assujettie. On demande de suite une assujettie **polisseuse** de boîtes or ; à défaut, une **apprentie** qui serait nourrie et logée chez sa maîtresse. — S'adresser Escalier des Cent Pas 6, au 1er étage, **Le Locle.** 14444-3

Apprenti-commis. Jeune homme ou jeune fille est demandé dans un bureau pour faire apprentissage commercial. Rétribution immédiate.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14416-3

Jeunes filles. On demande des jeunes filles de 15 à 16 ans pour travailler à une partie facile de l'horlogerie. Bonne rétribution. 14418-3

Guillocheur sérieux et capable ainsi que des **graveurs** sont demandés. — S'adresser à l'atelier Jacot-Paratte, rue de la Serre 18, au 2me étage. Ouvrage suivi. 14348-2

Emailleurs. On demande de suite deux ouvriers émailleurs.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14297-2

Démonteur. On sortirait des démontages 12 lig. cyl., à de bons démonteurs travaillant à la maison. — S'adresser rue St-Pierre 14, au 1er étage. 14317-2

Remonteur. On sortirait des remontages cylindre. — S'adresser rue du Doubs 61, au rez-de-chaussée. 14345-2

On demande de suite une **aide d'atelier.** — S'adresser rue du Collège 7, au 2me étage. 14304-2

Tailleur. On demande un bon **pompier.** Entrée immédiate. — S'adresser chez M. Jetter, rue Léopold-Robert 64. 14344-2

Boulanger. On demande 1 bon ouvrier boulanger sérieux et de confiance. **FORT GAGE.** — S'adresser **Boulangerie Coopérative,** rue de la Serre nº 90. 14330-2

Emailleurs. **On demande de suite ou dans la quinzaine, 2 bons émailleurs. Bon gage et travail assuré. — S'adresser à M. Hofer-von-Kaenel, fabricant de cadrans, BIENNE.** 14208-3*

Logement. **A louer pour le 23 avril 1901, au centre de la ville et au 2me étage, un beau logement de 5 pièces, grand corridor, doubles dépendances, eau et gaz installés; prix 1200 fr. y compris l'abonnement pour l'eau.**
S'ad. au bureau de l'Impartial. 14438-3

Logements. A louer pour le 23 avril 1901, dans une maison d'ordre (belle situation), un logement moderne de 3 grandes chambres, dont 2 à 2 fenêtres, et un dit de une grande chambre et cuisine, corridor, eau et gaz, lessiverie, cour et jardin ; soleil toute la journée. — Pour renseignements, s'adresser rue de la Paix 85, au 3me étage à droite. 14427-3

Cave. A louer de suite une belle cave pouvant servir d'entrepôt. — S'adresser rue du Parc 21, au 1er étage. 14407-3

Chambres. A louer deux belles chambres meublées, au soleil, à des messieurs travaillant dehors, ainsi qu'une belle **cave.** — S'adresser rue du Puits 19, au 2me étage à gauche. 14409-3

Chambre. A louer une belle grande chambre indépendante, à 2 fenêtres et non meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au 2me étage. 14412-3

Chambre. A louer à un ou deux messieurs travaillant dehors une belle chambre bien meublée, exposée au soleil et près de la poste. — S'adresser rue du Parc 21, au 1er étage. 14408 3

Chambre. On offre à partager une chambre avec un monsieur de toute moralité. — S'adresser chez Madame veuve Chatelain, rue de la Serre 95, au 2me étage. 14404-3

Chambre. A louer, à proximité de l'hôtel de la Banque Fédérale et la Poste, une jolie chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 43, au 1er étage, à droite. 14419 3

Chambre. A louer pour le 15 novembre une belle grande chambre à 2 fenêtres, non meublée, bien exposée au soleil ; elle peut être utilisée comme atelier. — S'adresser rue des Terreaux 18, au 2me étage à gauche. 14441-3

On offre chambre et pension à une demoiselle solvable. 14431-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite une petite chambre meublée à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 83, au deuxième étage. 14447-3

Appartements à louer pour St-Georges 1901, de trois et quatre pièces. Confort moderne, belle situation. **Deux ateliers** pour St Georges 1901 avec appartements. Installation au gré du preneur. — S'adresser rue Célestin-Nicolet 2, (Bel-Air). 13841-19

Appartement. **A louer rue Léopold Robert 16, en face de la Fleur de Lys, pour St-Georges 1901, un appartement moderne, exposé au soleil, composé de 5 belles pièces, alcôves, cuisine et dépendances. — S'adr. même maison, au 2me étage.** 13347

Appartement. A louer pour St-Martin 1900, ou à convenir, rue du Grenier 43B, un beau petit logement de deux pièces, cuisine, corridor et dépendances, au soleil, eau et gaz. — S'adresser rue du Pont 17, au 1er étage à droite. 14390 5

Appartement. A louer pour le 11 novembre 1900, un **pignon** de deux chambres et dépendances, plus un **magasin** avec un petit logement. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Paix 5. 14067-3

Logement. A louer immédiatement ou pour époque à convenir, un petit logement d'une pièce, cuisine et dépendances ; pourrait au besoin convenir pour atelier. — S'adresser rue du Rocher 18, au 1er étage à l'atelier. 14346-2

Rez-de-chaussée. A louer, pour un cas imprévu et pour le 11 novembre un rez-de-chaussée composé d'une grande pièce, deux alcôves, cuisine et dépendances. — S'adresser atelier de mécanique, rue des Terreaux 16. 14308-2

A louer de suite un **sous-sol** de trois pièces, dont une conviendrait pour atelier ou entrepôt. — Pour St-Martin prochaine un **logement** de deux pièces avec jardin potager situé à proximité du village. — Pour St-Georges 1901 un **magasin** avec arrière magasin et logement de trois pièces au centre du village et entre les deux places du marché. — S'adr. au bureau de M. J. Schœnholzer, rue du Parc 1, entre onze heures et midi, ou entre temps, rue du Nord 61. 14267-2

Pignon. A remettre pour le 23 décembre un pignon d'une chambre, cuisine et dépendances ; eau et gaz installés. — S'adresser rue du Doubs 99, au 1er étage. 14315-2

Logement. **Pour cas imprévu, à louer, pour le 11 novembre ou époque à convenir, un logement de 4 pièces, dans une maison d'ordre, situé à proximité des collèges.** 13667 2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre et **pension** sont offertes à dames ou demoiselles de toute moralité, de suite ou pour le 11 novembre. 14333-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre et **pension.** — Dans une bonne famille, on offre chambre et pension à monsieur de toute moralité. 14312-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer à proximité de la place de l'Ouest et chez des personnes tranquilles, une jolie chambre meublée à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue Numa Droz 74, au 1er étage. 14370-2

Chambre. A louer pour St-Martin, à un ou deux messieurs tranquilles, une grande chambre meublée, à trois fenêtres, chez des personnes d'ordre. — S'adresser rue du Progrès 89, au troisième étage. 14323-2

On demande à louer une belle **chambre,** située au soleil et à proximité de l'Hôtel Central.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 14406-3

Personne d'un certain âge désire trouver à louer une petite **chambre** non meublee, située au centre et chez des personnes honorables. 14435-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer **pour St'Georges 1900, 5 à 6 pièces, soit en un seul logement, soit en 2 logements, si possible au même étage.— S'adresser à M. J.-H. Jeanneret, rue Léopold Robert 46.** 14210-5

Pour St-Georges 1902 on demande à louer un **appartement** au soleil, composé de 4 belles pièces, cuisine et dépendances, dans une maison moderne ; eau et gaz installés. — Adresser offres par écrit, avec prix et situation, sous **A. E. 14182,** au bureau de l'Impartial. 14182-4

On demande à louer pour le 11 novembre, pour un petit ménage, un **logement** de deux pièces et dépendances. — S'adresser Place d'Armes 2, au 1er étage. 14296-2

Une famille solvable demande à louer pour St-Georges prochaine un beau **logement** de 5 à 6 chambres exposé au soleil. 14305-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un ménage d'ordre et solvable demande à louer pour St Georges 1901 un **logement** de trois pièces et dépendances, bien situé. 14332-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un monsieur demande à louer dans la quinzaine, une **chambre** meublée ou non, si possible avec pension de famille. — Adresser offres sous **C. G. 14306,** au bureau de l'Impartial. 14306-2

On demande à acheter d'occasion une bonne **machine à coudre,** usagée mais en très bon état. — S'adresser chez Mme Bichsel-Oppliger, rue du Premier-Mars 10. 14443-3

Meubles sont demandés à acheter à de beaux prix au comptant. — S'adresser à M. Fritz Jung, rue de la Charrière 19. 14429-6

On demande à acheter pour l'Exportation des **pierres** grenat et des **cylindre** assortis. 14324-5
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Futaille. **M. Neukomm fils, tonnelier** achète toute la **futaille française.**
Bureau rue de la Paix 39.
Atelier, rue de la Serre 40. 7630-126*

Occasion ! A vendre un lit de fer à deux places avec sommier, 3 coins et matelas, prix modérés. — S'adresser rue Numa Droz 115, au rez-de-chaussée à gauche. 14413-3

A vendre une GLISSE à brecettes, avec mécanique. — S'adresser chez M. Arthur Matthey, sur les Sentiers des Planchettes. 14426-6

A vendre pour un sertisseur, un burin-fixe, en bon état, avec tous les accessoires. — S'adresser à M. Louis Ducommun, rue de l'Est 20. 14303-2

A vendre faute de place, ou à échanger un jeune **chien** de 16 mois, grande taille, très bon pour la garde. — S'adresser brasserie Vœgeli, place de l'Ouest de midi à une heure et demie. 14300-2

A vendre des outils pour la **fabrication de cadrans d'émail** ainsi que des plaques à décalquer. — S'adresser, entre midi et une heure ou le soir après 8 heures, chez M. A. Galland, rue des Sorbiers 17. 14341-2

A vendre un magnifique régulateur grande sonnerie, cabinet vieux ébène, cédé bien au-dessous du prix de coût. Marche garantie une année sur facture. — S'adresser rue de la Serre 25, au premier étage, jusqu'à fin courant seulement 14361-2

A vendre meubles neufs, soit : lits riches et bon courant, lits de fer, lavabos, armoires à glace, secrétaires, belles commodes, tables rondes, ovales, carrées, de nuit, à ouvrages et à coulisses, chaises, canapés, fauteuils, divans recouverts moquette ou étoffe fantaisie, le tout à très bas prix. Ainsi que des ameublements complets. — S'adresser rue des Fleurs 2. 14336-2

A vendre pour faute d'emploi un établi à 2 places, avec outils, pour faiseurs de ressorts, 14334-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Foin. A vendre du foin et du **REGAIN.** 14314-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre faute d'emploi un bel **accordéon** viennois peu usagé, 3 rangées, 12 basses, à bas prix. — S'adresser rue du Progrès 113, au rez-de-chaussée. 14342-2

Occasion ! Deux lits de fer en très bon état (20 fr. pièce), plus quelques beaux tableaux antiques. 14228-1
SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz 13.

Oiseaux à vendre, un **mulâtre** de chardonnerets, des **canaris** mâle et des **exotiques.** — S'adresser rue du Collège 12, au pignon. 14241-1

A vendre pour cause de déménagement : meubles neufs et d'occasion, magnifiques lits Louis XV avec chapeaux, lits ordinaires neufs, lits usagés à très bon marché, 1 lit de fer à deux places, canapés, secrétaires avec fronton, tables rondes, tables carrées, tables pliantes, commodes, lavabos, tables de nuits, chaises, glaces, tableaux, un joli potager nº 11 avec bouilloire. Le tout au plus bas prix. — S'adresser Mme Beyeler, rue du Parc 46, au sous-sol. 14236-1

A vendre trois beaux **fourneaux** dont un en catelles, un petit fourneau à coke et un à pétrole avec tuyaux. Prix très avantageux. 14121
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Perdu dans la journée de mardi, le long de la rue de la Paix ou rue du Parc, une **bague** (chevalière) avec les initiales W. G. — La personne qui pourrait l'avoir trouvée est priée de la rapporter, contre récompense, à M. W. Golay, rue de la Paix 75. 14430-3

Perdu le 16 octobre une **fourrure** en astrakan avec tête. — La rapporter, contre récompense, rue de la Paix 11, au 1er étage. 14350-2

Perdu depuis la Place Neuve à la rue du Versoix, une **boucle d'oreille** créole or. — La rapporter, contre récompense, chez Mme Sarbach, rue du Nord 59. 14399-2

Perdu rue Léopold Robert une **carrure** 20 lig. or. — Prière à la personne qui l'a trouvée de bien vouloir la rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 14401-2

Egaré. **Un chien courant bruno, poitrine blanche, le bout d'une oreille déchirée avec collier chaîne sans nom et second collier avec grelot, s'est égaré depuis lundi 22 courant, à BUSSY. — Les personnes qui pourraient en donner des renseignements sont priées de s'adresser à M. Paul Robert-Tissot, rue du Nord 3.** 14145-1

Heureux les débonnaires..
Heureux ceux qui procurent ta paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Mtth. V, 5 et 9.

Monsieur et Madame Jean Pettavel-Jeannet et leurs enfants, à Fleurier, Monsieur et Madame Paul Pettavel-Gallet et leur enfant, Monsieur et Madame Edmond Beaujon-Pettavel et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, et les familles Pettavel, Thorens et Virieux, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le départ de

Monsieur Auguste PETTAVEL-VIRIEUX

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, frère et parent, que Dieu a rappelé à Lui, Mercredi, au matin de son 72me anniversaire, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 31 Octobre 1900.

L'inhumation aura lieu à **Fleurier,** le Vendredi 2 Novembre, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire : **Place du Marché.**

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14395-1

LA NEW-YORK

Cie d'Assurances sur la VIE

MUTUELLE

Bilan au 31 Décembre 1899 :
Capitaux assurés . . . Fr. 5.503.151.56
Polices en vigueur 437.776.

Affaires nouvelles
réalisées en 1899 :
Fr. 1.048.466.807
pour lesquelles la première prime a été encaissée,

Le chiffre des affaires nouvelles ci-dessus témoigne des avantages incontestables offerts par **« La New-York. »**

Polices libérales, garantissant sans aucune surprime **TOUS** les risques.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. **Léon Robert-Brandt,** agent général, ou à MM. **J.-J. Schönholzer-Schilt** pour le district de La Chaux-de-Fonds. 5059-36

quoi ce misérable banquier nous a-t-il pas dit où trouver ce Clameran de malheur?...

Il s'interrompit, poussant un cri de joie. Il venait d'apercevoir sur le buffet le carnet consulté par M. Fauvel.

— Veille, dit-il à Raoul.

Il saisit le carnet, il le feuilleta fiévreusement, il trouva :

— Gaston, marquis de Clameran, Oloron, Basses-Pyrénées!

— Sommes-nous bien plus avancés fit Raoul, maintenant que nous avons son adresse?

— C'est à dire que nous sommes peut-être sauvés. Viens, il ne faut pas qu'on remarque notre absence. Du sang-froid, morbleu! de la tenue, de la gaîté! J'ai vu le moment où ton attitude nous trahissait.

— Les deux femmes se doutent de quelque chose.

— Eh bien! après?

— Il ne fait pas bon pour nous ici.

— Faisait il donc meilleur à Londres? Confiance nous nous en tirerons. Je vais dresser mes batteries.

Ils rejoignirent les autres invités. Mais si leur conversation n'avait pas été entendue, leurs gestes avaient été observés.

Madeleine, qui s'était avancée sur la pointe du pied, avait aperçu Clameran consultant le carnet du banquier.

Mais à quoi pouvait lui servir cette constatation des inquiétudes du marquis. Elle n'en était plus à douter de l'infamie de cet homme, auquel elle avait promis sa main. Il l'avait bien dit à Raoul : Ni Madeleine ni sa tante ne pouvaient se soustaire, quoi qu'il arrivât, à sa domination; car pour t'atteindre il fallait parler, avouer...

Lorsque deux heures plus tard, Clameran reconduisit Raoul jusqu'au Vésinet, son plan était fait.

— C'est lui, je n'en doute pas, disait-il, mais nous avons, mon beau neveu, pris l'alarme trop tôt.

— Merci!... le banquier l'attend; nous l'aurons peut-être demain sur le dos.

— Tais toi! interrompit Clameran. Sait-il ou ne sait-il pas que Fauvel est le mari de sa Valentine? Tout est là. S'il le sait, nous n'avons qu'à jouer des jambes. S'il l'ignore, rien n'est désespéré.

— Comment s'en assurer?

— En allant le lui demander, tout simplement.

Raoul eut un mouvement d'admiration.

— C'est joli, fit-il, mais dangereux.

— Il serait bien plus périlleux encore de rester. Quant à filer sur un simple soupçon, se serait par trop niais.

— Et qui ira le trouver?

— Moi!

— Oh! fit Raoul, sur trois ton différents, oh! oh!

L'audace de Clameran le confondait.

— Mais moi? interrogea-t-il.

— Toi, tu me feras le plaisir de rester ici. Au moindre danger je t'expédie une dépêche et tu décampes.

Ils étaient arrivés devant la grille de la maison de Raoul.

— Voilà donc qui est entendu, dit Clameran, tu restes ici. Mais attention, tant que durera mon absence, redeviens le meilleur des fils. Prends parti contre moi, calomnie-moi si tu peux. Mais pas de bêtises. Pas de demandes d'argent... Allons, adieu!... Demain soir je serai à Oloron et j'aurai vu ce Clameran...

XVIII

Ce n'est pas sans les plus grands périls, sans des peines infinies, que Gaston de Clameran, en quittant Valentine, avait réussi à fuir.

Jamais, sans le dévouement et l'expérience de son guide, le père Menoul, il n'aurait trouvé le moyen de s'embarquer.

Ayant laissé à Valentine les parures de sa mère, il possédait pour toute fortune 920 francs, et ce n'est pas avec cette pauvre somme qu'un fugitif qui vient de tuer deux hommes paie son passage à bord d'un bâtiment.

Mais Menoul, vieux matelot, était homme d'expédients.

Pendant que Gaston restait caché dans une ferme de la Camargue, Menoul avait gagné Marseille, et, dès le premier soir, courant les cabarets que fréquentent les matelot, il avait appris qu'il se trouvait en rade un trois-mâts américain, dont le commandant, M. Warth, un marin sans préjugés, se ferait un vrai plaisir de donner asile à un gaillard solide, qui lui serait utile à la mer, sans s'inquiéter de ses antécédents.

Ayant visité le navire et bu un verre de rhum avec le capitaine, le père Menoul était revenu trouver Gaston.

— S'il s'agissait de moi, lui dit-il, j'aurais mon affaire; mais vous!...

— Ce qui vous conviendrait me convient.

— C'est que, voyez-vous, il vous faudrait trimer dur. Vous serez matelot, quoi! Et pour tout dire, le bateau ne m'a pas l'air des plus catholiques et le patron me fait l'effet d'un fier sacripan.

— Il n'y a pas à choisir, répondit Gaston, partons.

Le flair du père Menoul ne l'avait pas trompé.

Il suffit à Gaston d'un séjour de quarante-huit heures à bord du Tom-Jones pour être sûr, à n'en pouvoir douter, que le hasard venait de le jeter au milieu d'une remarquable collection de bandits de la pire espèce.

L'équipage, recruté un peu partout, était comme un échantillon de coquins de tous les pays.

Mais que lui importaient ces gens parmi lesquels il était condamné à vivre pendant des mois!

C'est son corps seul que le navire emportait vers des pays nouveaux. Sa libre pensée se reposait sous les frais ombrages du parc de La Verberie, près de sa bien aimée Valentine.

Qu'allait-elle devenir, la pauvre enfant, maintenant qu'il ne serait plus là pour l'aimer, pour la consoler, pour la défendre!

Heureusement, il n'avait ni le loisir ni la force de réfléchir. Ce qu'il y avait de plus affreux dans sa situation présente, il ne le sentait pas.

Obligé au rude apprentissage du métier de matelot, il n'avait pas trop de toute son énergie pour résister à des labeurs exorbitants, pour qui n'en a pas, dès l'enfance, contracté l'habitude.

Là fut son salut. La fatigue physique calmait et engourdissait les douleurs morales. Aux heures de repos, lorsque brisé, rompu, il lui était permis de s'étendre sur son cadre, il s'endormait.

(A suivre)

17me Année — 1900 N° 27. — LVIe Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10; six mois, fr. 5; trois mois, fr. 2.50

LE DOSSIER N° 113

PAR

EMILE GABORIAU

Clameran avait d'ailleurs raison de craindre. L'énergie de Mme Fauvel n'était pas feinte.

— Oui! s'écria-t-elle, enflammée de l'enthousiasme des grandes résolutions, oui, je vais tout dire à André.

Mais en ce moment même, et lorsqu'elle avait la certitude d'être seule, elle entendit marcher près d'elle. Brusquement, elle se retourna. Madeleine s'avançait, plus pâle et plus froide qu'une statue, les yeux pleins de larmes.

— Il faut obéir à cet homme, ma tante, murmurait-elle.

Des deux côtés du salon se trouvaient deux petites pièces, deux salles de jeu qui n'en étaient séparées que par de simples portières de tapisserie.

Madeleine, sans que sa tante s'en doutât, se trouvait dans une des petites pièces quand était arrivé le marquis de Clameran, et elle avait entendu la conversation.

— Quoi! s'écria Mme Fauvel épouvantée, tu sais...

— Tout, ma tante.

— Et tu veux que je te sacrifie?

— Je vous demande à genoux de me permettre de vous sauver.

— Mais il est impossible que tu ne haïsses pas M. de Clameran.

— Je le hais, ma tante, et je le méprise. Il est et sera toujours, pour moi, le dernier et le plus lâche des hommes, et cependant, je serai sa femme.

Mme Fauvel était confondue, elle mesurait la grandeur de ce dévouement qui s'offrait à elle.

— Et Prosper, pauvre enfant, reprit-elle, Prosper que tu aimes?

Madeleine étouffa un sanglot qui mourut à sa gorge, et d'une voix ferme répondit :

— Demain, j'aurai pour toujours rompu avec M. Bertomy.

— Non! s'écria Mme Fauvel, non, il ne sera pas dit que je t'aurai laissée, toi innocente, prendre l'accablant fardeau de mes fautes.

La noble et courageuse fille hocha tristement la tête.

— Il ne sera pas dit, reprit-elle, que j'aurai laissé le déshonneur entrer dans cette maison qui est la mienne, quand je puis m'y opposer. Ne vous dois-je donc pas plus que la vie? Que serai-je sans vous? Une pauvre ouvrière des fabriques de mon pays. Qui m'a recueillie? Toi. N'est ce pas à mon oncle que je dois cette fortune qui tente le misérable? Abel et Lucien ne sont-ils pas mes frères? Et quand notre honneur à tous est menacé, j'hésiterais!... Non. Je serai marquise de Clameran.

Alors, entre Mme Fauvel et sa nièce, commença une lutte de générosité d'autant plus sublime, que chacune offrait sa vie à l'autre, et la donnait, non dans un moment d'entraînement, mais de son plein gré et après délibération.

Mais Madeleine devait triompher, enflammée qu'elle était de cet enthousiasme sacré du sacrifice qui fait les martyrs.

— Je n'ai à répondre de moi qu'à moi-même, répétait-elle, comprenant bien que là était la place où elle devait frapper, tandis que toi, chère tante, tu dois compte de toi à ton mari et à tes enfants. Songe à la douleur de mon oncle, s'il apprenait jamais la vérité! Il en mourrait.

La généreuse jeune fille disait vrai.

Tel avait été le fatal enchaînement des circonstances, que toujours Mme Fauvel avait été arrêtée par l'apparence d'un grand devoir à remplir.

Ainsi, après avoir sacrifié son mari à sa mère, elle sacrifiait maintenant son mari et ses enfants à Raoul.

C'est que, nécessairement, une première faute attire d'autres fautes. De même qu'un impalpable flocon de neige devient une avalanche, une imprudence peut être le point de départ d'un crime.

Aux situations fausses, il n'est qu'une issue : la vérité.

Mme Fauvel se défendait encore, mais elle résistait de plus en plus faiblement.

— Non, disait-elle, non, je ne saurais accepter ton dévouement. Quelle sera ta vie avec cette homme?

— Qui sait! fit Madeleine, affectant une espérance bien éloignée de son cœur, il m'aime, à ce qu'il dit; peut-être sera-t-il bon pour moi.

— Ah! si je savais où prendre une grosse somme! C'est de l'argent qu'il veut, cet homme, rien que de l'argent.

— Ne lui en faut-il donc pas, pour Raoul? N'est-ce pas Raoul qui par ses folies a creusé un abîme qu'il faut

combler? Si seulement je pouvais croire à la sincérité de M. de Clameran!

C'est avec une sorte de curiosité stupéfaite que Mme Fauvel regardait sa nièce.

Quoi! cette jeune fille si naïve, si inexpérimentée, raisonnait son abnégation, pendant qu'elle, femme, mère de famille, n'avait jamais obéi qu'aux impulsions instinctives de son esprit et de son cœur!...

— Que veux-tu dire? interrogea-t-elle.

— Je me demande, ma tante, si véritablement M. de Clameran pense à son neveu. A-t-il, oui ou non, l'intention formelle de lui venir en aide? Maître de ma dot, ne vous abandonnera-t-il pas, toi et lui? Enfin, il est un doute affreux qui me torture.

— Un doute?

— Oui, et je te le soumettrais, si j'osais... si je ne craignais...

— Parle, insista Mme Fauvel, livre-moi ta pensée entière. Hélas! le malheur m'a donné des forces. Qu'ai-je à redouter? Je puis tout entendre...

Madeleine hésitait, partagée entre la crainte de frapper une personne aimée et le désir de l'éclairer.

— Je voudrais, reprit-elle enfin, être certaine, bien sûre que M. de Clameran et Raoul ne s'entendent pas, ne jouent pas chacun un rôle appris et convenu à l'avance.

La passion est aveugle et sourde Mme Fauvel ne se souvenait plus des yeux riants de ces deux hommes, le jour où, devant elle, ils semblaient transportés de colère. Elle ne pouvait, elle ne voulait pas croire à une si odieuse comédie.

— C'est impossible, prononça-t-elle, le marquis est vraiment indigné de la conduite de son neveu, et ce n'est pas lui qui jamais lui donnera un mauvais conseil. Quant à Raoul, il est étourdi, léger, vaniteux, prodigue, mais il a bon cœur. La prospérité l'a grisé, mais il m'aime. Ah! si tu le voyais, si tu l'entendais, quand je lui fais un reproche! tous tes soupçons s'envoleraient. Quand, les larmes aux yeux, il me jure qu'il sera plus raisonnable, il est de bonne foi. S'il ne tient pas ses promesses, c'est que des amis perfides l'entraînent.

Toujours les mères s'en sont prises, s'en prennent et s'en prendront aux amis. L'ami, voilà le coupable.

Mais Madeleine était trop généreuse pour chercher même à désabuser sa tante.

— Fasse le ciel que tu dises vrai! murmura-t-elle, mon mariage ne sera pas inutile. Ce soir même nous écrirons à M. de Clameran.

— Pourquoi ce soir, Madeleine? Rien ne presse. Nous pouvons attendre, traîner, gagner du temps.

Ces mots, ces espérances obstinées, cette confiance en un hasard, en une chimère, en rien, disaient tout le caractère de Mme Fauvel et expliquaient ses infortunes. Craintive, hésitante indécise, elle n'avait jamais su prendre une de ces fermes résolutions après lesquelles on se défend toute réflexion, tout retour. A l'instant du péril, elle fermait les yeux, [illegible] sur un de ces miracles qui n'arrivent jamais.

Tout autre était le caractère de Madeleine. Sa timidité cachait une âme virile. Décidée à un sacrifice, elle le faisait complet, absolu; elle fermait la porte aux illusions décevantes, et marchait droit en avant sans retourner la tête.

— Mieux vaut en finir, chère tante, dit-elle d'un ton ferme. Crois-moi, la réalité du malheur est moins pénible que son attente. Résisterais-tu à ces alternatives de douleur et de joie? Sais-tu ce qu'ont fait de toi les anxiétés que tu dissimules? T'es-tu vue depuis quatre mois?

Elle prit sa tante par la main, et, la conduisant devant une glace:

— Tiens, ajouta-t-elle, regarde-toi.

Mme Fauvel n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Elle était arrivée à cet âge perfide où la beauté d'une femme, comme celle d'une rose pleinement épanouie, se flétrit en un jour.

En quatre mois, elle avait vieilli. Le chagrin avait mis sur son front son empreinte fatale. Ses tempes, fraîches et lisses comme celles d'une jeune fille, se plissaient, des fils blancs argentaient les masses de sa chevelure.

— Comprends-tu, maintenant, poursuivait Madeleine, pourquoi la sécurité t'est nécessaire? Comprends-tu que tu as changé à ce point que c'est miracle que mon oncle ne s'en soit pas inquiété?

Mme Fauvel, qui croyait avoir déployé une dissimulation supérieure, eut un geste négatif.

— Eh! pauvre tante, n'ai-je pas deviné, moi, que tu avais un secret!

— Toi!...

— Oui! seulement j'avais cru... Oh! pardonne un soupçon injuste, j'avais osé supposer...

Elle s'interrompit toute troublée, et il lui fallut un grand effort pour ajouter:

— Je m'imaginais que peut-être tu aimais un autre homme que mon oncle.

Mme Fauvel ne put retenir un gémissement. Le soupçon de Madeleine, d'autres pouvaient l'avoir eu.

— L'honneur est perdu murmura-t-elle.

— Non, chère tante; non, s'écria la jeune fille, rassure-toi et reprends courage: nous serons deux pour lutter maintenant; nous nous défendrons, nous nous sauverons.

M. le marquis de Clameran dut être content, ce soir-là. Une lettre de Mme Fauvel lui annonça qu'elle consentait à tout. Elle demandait seulement un peu de temps.

Madeleine, lui disait-elle, ne pouvait rompre du jour au lendemain avec M. Bertomy. Puis on devait s'attendre à des objections de la part de M. Fauvel, lequel aimait Prosper et l'avait tacitement agréé. Il était sage de laisser au temps le soin d'aplanir certains obstacles qu'on risquait de rendre insurmontables en les attaquant brusquement.

Une ligne de Madeleine au bas de la lettre de sa tante, assurait son concours.

Pauvre jeune fille! elle ne le ménageait pas Le lendemain même, elle avait pris Prosper à part, et abusant de son ascendant sur lui, elle lui avait arraché cette fatale promesse de ne plus chercher à la revoir, et même de prendre sur lui la responsabilité de cette rupture.

Il avait conjuré Madeleine de lui dire au moins les raisons de cet exil qui allait briser sa vie, elle lui avait simplement répondu que son honneur et son bonheur à elle dépendaient de son obéissance.

Et il s'était éloigné la mort dans l'âme.

Presque sur ses pas le marquis de Clameran arrivait.

Oui, il avait l'audace de venir, en personne, annoncer

à Mme Fauvel, que du moment qu'il avait sa parole et celle de sa nièce, il consentait à attendre.

Il comprenait, dit-il, la nécessité de la patience, sachant qu'il n'était pas fort sympathique à M. Fauvel.

Tenant, cette heure, la tante et la nièce, il était sans inquiétudes. Il se disait que le moment viendrait où un déficit impossible à combler leur ferait souhaiter et presser le mariage.

Or Raoul faisait tout pour hâter ce moment.

Mme Fauvel étant allée, plus tôt que d'ordinaire, habiter sa propriété, Raoul, de son côté, s'était installé au Vésinet.

Mais la campagne ne le rendait pas plus économe. Peu à peu, il avait dépouillé toute hypocrisie, il ne venait plus voir sa mère que quand il avait besoin d'argent, et il lui en fallait souvent et beaucoup.

Quant au marquis, il se tint prudemment à l'écart, guettant l'heure propice, et c'est au hasard d'une rencontre, que trois semaines plus tard, il dut d'être invité à dîner chez le banquier.

C'était un grand dîner, et il y avait bien une vingtaine de convives.

On venait de servir le dessert, et les conversations s'animaient, lorsque le banquier, tout à coup, se retourna vers Clameran:

— J'avais, monsieur le marquis, dit-il, un renseignement à vous demander. Avez-vous des parents portant votre nom?

— Pas que je connaisse, du moins, monsieur.

— C'est que moi, depuis huit jours, je connais autre marquis de Clameran.

Si cuirassé d'impudence que fût le marquis de Clameran, si armé que fût son esprit contre toutes les surprises des événements, il fût un moment déconcerté et pâlit.

— Oh! oh! balbutia-t-il, non sans un énergique effort de volonté, un Clameran, marquis... le marquisat au moins m'est suspect.

M. Fauvel n'était pas fâché de trouver une occasion de taquiner un hôte dont les prétentions nobiliaires l'avaient parfois agacé.

— Marquis ou non, reprit il-il, le Clameran en question me paraît en état de faire honneur au titre.

— Il est riche?

— J'ai tout lieu, du moins, de lui supposer une grande fortune. J'ai été chargé, pour son compte, par un de mes correspondants, d'un recouvrement de 400,000 francs.

Clameran était merveilleusement maître de soi. Il avait accoutumé son visage à ne rien trahir du mouvement de son âme. Cependant, cette fois, l'aventure était si bizarre, si surprenante, elle présageait de telles menaces, que son assurance habituelle, son coup d'œil prompt lui faisaient défaut.

Il trouvait au banquier un ton ironique, un air singulier qui le mettait en défiance.

Pour les gens qui n'étaient pas intéressés à l'observer, il restait le même. Mais Madeleine et sa tante avaient surpris ses tressaillements, elles avaient saisi un regard rapide adressé à Raoul.

— Il paraît, fit-il, que ce nouveau marquis est négociant.

— Ma fois! vous m'en demandez trop. Tout ce que je sais, c'est que les 409,000 francs devaient lui être versés par des armateurs du Havre, après la vente de la cargaison d'un navire brésilien.

— C'est qu'alors il arrive du Brésil?

— Je l'ignore, mais je puis, si vous le désirez, vous dire son prénom.

— Volontiers.

Le banquier se leva et alla prendre dans le salon une serviette de maroquin marquée à son chiffre. Il en sortit un carnet et se mit à parcourir en bredouillant à demi voix les noms qui s'y trouvaient inscrits.

— Attendez, faisait-il, attendez...; du 22, non, c'est plus tard... Ah! nous y voici; Clameran, Gaston... Il se nomme Gaston.

Mais Louis, cette fois, ne sourcilla pas; il avait eu le temps de se reconnaître et de faire provision d'audace pour parer n'importe quel coup.

— Gaston!... répondit-il d'un air dégagé, j'y suis. Ce monsieur doit être le fils d'une sœur de mon père dont le mari habitait la Havane. Revenant en France, il aura pris sans façon le nom de sa mère, plus sonore que celui de son père, lequel, si j'ai bonne mémoire, s'appelait Moirot ou Boirot.

Le banquier avait replacé son carnet sur un des meubles de la salle à manger.

— Boirot ou Clameran, dit-il, je vous ferai, j'imagine, dîner avec lui avant longtemps. Des quatre cent mille francs que j'étais chargé de recouvrer pour lui, il ne s'en fait expédier que cent mille et me prie de garder le reste en compte courant. C'est donc qu'il se propose de venir à Paris.

— Je ne serai vraiment pas fâché de faire sa connaissance.

On parla d'autre chose, et bientôt Clameran parut avoir totalement oublié la communication du banquier.

Il est vrai que, tout en causant le plus gaîment du monde, il ne cessait d'observer Mme Fauvel et sa nièce.

Elles étaient bien autrement troublées que lui, et leur trouble était visible. A tout moment elles échangeaient, à la dérobée, les regards les plus significatifs.

Evidemment une même idée, terrible, avait traversé leur esprit.

Plus que sa tante encore, Madeleine semblait émue. C'est qu'au moment où le banquier avait prononcé le nom de Gaston, elle avait vu, elle ne se trompait pas, elle avait vu Raoul reculer sa chaise et jeter un coup d'œil vers la fenêtre, comme le filou surpris qui cherche une issue pour fuir.

Et Raoul, moins fortement trempé que son oncle, était, depuis ce moment, resté décontenancé. Lui, brillant d'ordinaire, causeur original, il était complétement éteint, il se taisait, il étudiait l'attitude de Louis.

Enfin, le dîner finit, les convives se levèrent pour passer dans le salon, et Clameran et Raoul manœuvraient de façon à rester les derniers dans la salle à manger.

Ils étaient seuls, ils n'essayaient plus de cacher leur anxiété.

— C'est lui!... dit Raoul.

— Je le crois.

— Tout est perdu, alors; filons.

Mais Clameran, l'audacieux aventurier, n'était pas homme à jeter ainsi, avant d'y être contraint, le manche après la coguée.

— Qui sait! murmura-t-il, pendant que la contraction de son front disait l'effort de sa pensée, qui sait!... Pour-